

LA CHABRIOLE

N° 81 Printemps 2014



FJEP St Michel - St Maurice

Au revoir Annie et Jean-Louis ...

Après deux mandats municipaux bien remplis, vous allez pouvoir prendre le temps (le bon) de vous asseoir dans un fauteuil moelleux, accueillant ... et lire ce 81^{ième} numéro de la Chabriole... (Veinards !) ... tandis que nos deux nouvelles équipes municipales, à qui nous souhaitons la bienvenue, vont devoir, en plus de la gestion communale, s'attaquer à la construction de la communauté d'agglomération ... sans se faire submerger par « la vague bleue » !

La Chabriole, quant à elle, garde le cap !

Elle continue de nous raconter la vie d'ici et d'ailleurs, d'hier et de maintenant, de nous alerter, de nous divertir, de nous informer. Que toutes les « signatures » et autres « sentinelles de l'info » soient ici remerciées car, sans elles, « 🎵 on n'est rien du tout ... 🎵 ».

*N'oublions pas qu'au printemps, avec les cerises et le muguet, fleurissent les festivités.
Que l'humeur soit printanière et le temps estival.*

Le comité de rédaction.

SOMMAIRE

Éditorial	: page 1
UNRPA St Michel St Maurice	: pages 2 et 3
École	: page 4
Biblianous	: page 5
Amicale Laïque	: page 6
Atelier Théâtre	: page 7
Randonnée	: page 8
Élections municipales	: page 9
Bienvenue à l'Atelier Bois	: pages 10 et 11
Courrier des lecteurs	: page 12
Fête de la FSU, la 10 ^{ème}	: page 13
Cabrioles, festival jeune	: pages 14 et 15
Sentiers de la Chabriole	: page 16
39 ^{ème} festival de la Chabriole	: page 17
Courrier des lecteurs	: pages 18 et 19
Phyto-épuration	: pages 20 à 22
Coup de griffe de Chap's	: page 23
Ère post-démocratique	: pages 24 et 25
Une guerre peut en cacher...	: pages 26 et 27
Si vis pacem ...	: pages 28 et 29
C'est comment qu'on dit ..	: pages 30 et 31
Irlande maritime	: pages 32 à 34
Chronicolette	: pages 35 à 38
Comédie dramatique ..	: page 39
Juda et la Putain	: pages 40 et 41
Le Fouillassier	: pages 42 à 44
Anne de Bretagne	: pages 45 à 48
Un coin pas si tranquille	: page 49
Intermittents du spectacle	: pages 50 et 51
Sans Voix	: pages 52 et 53
Rétro Chabriole	: pages 54 et 55
Solutions jeux + Calendrier	: page 56

Jeux : pages 27, 39 et 41

Editeur de la publication : FJEP St Michel St Maurice
Directeur de publication : Jean Claude Pizette -Président
Dépôt légal : en cours
ISSN : en cours
N° CPPAP : en cours
Imprimeur : Le Crestois
52 rue Sadi Carnot BP 217
26401 Crest
Tirage en 550 exemplaires
Adresse : La Chabriole Chez Mr De Palma
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrillanoux

La prochaine Chabriole sortira début juillet.

vous pouvez déjà envoyer vos articles :

- ◆ A l'adresse de la Chabriole :
Chez Dominique de Palma
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrillanoux
- ◆ Mireille Pizette : mireillepizette@gmail.com
- ◆ Claire Carrasse : coco.pizette@gmail.com



Photo de couverture de
Philippe CHAREYRON

**Le hameau de
VIAZAC**

Photo prise en juillet 2004



U.N.R.P.A. St Michel St Maurice

La fin de l'année 2013 a été riche en évènements.



Le premier s'est déroulé à la salle d'Alliandre où la société « Pro confort » nous accueillait pour la vente de ses produits et nous offrait un repas élaboré par Mr Alain Jarjat des Ollières.

Début décembre le repas de NOËL, lui aussi incontournable, a eu lieu à la salle paroissiale de St Sauveur et c'est Mr Cyril Pons qui l'a préparé. Chacun et chacune ont ensuite chanté ou raconté des histoires avant de repartir contents et heureux vers leur domicile.



Le 17 décembre : la fête des papilles.



Pour terminer cette année 2013 en beauté, nous nous sommes rendus au lycée hôtelier de Tain l'Hermitage pour un repas gastronomique. Le choix du menu, la présentation et le service ont été d'une grande qualité. Merci à ces jeunes lycéens de nous avoir reçus et servis comme peu d'entre nous ont l'habitude de l'être.

L'après midi a été réservé à la visite du musée du chocolat au cœur de la société Valrhona, les explications techniques ont été d'une grande clarté et la dégustation promise à la hauteur de nos attentes.



2014 a été l'occasion de nous rencontrer à plusieurs reprises à Alliandre.

L'Assemblée Générale a eu lieu et a permis à un grand nombre de nous retrouver pour cette nouvelle année.

Le traditionnel LOTO a remporté le succès qu'on lui connaît.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont offert des lots et nos adhérents qui ont confectionné des gâteaux, ont donné de leur temps, de leur argent pour que cette journée soit une réussite.



Nous rappelons que le programme du premier semestre 2014 paru dans la Chabriole de décembre 2013 a été modifié.

PLANNING 2014 :

16 Avril 2014 : Réunion à la salle St Maurice (nous prendrons les inscriptions pour le voyage)

14 Mai 2014 : Voyage à GRENOBLE (plus de renseignements ultérieurement)

28 Mai 2014 : «Journée de l'amitié» à la salle St Maurice ; nous recevons Les Ollières à 12 h : repas et après midi récréatif.....

11 Juin 2014 : «Journée de l'amitié» à la salle de St Maurice ; nous recevons Dunière-St Fortunat à 12h : repas et après-midi jeux ou autres ...

18 Juin 2014 : dernière rencontre du semestre.

Profitez du printemps et prenez soin de vous.

Joëlle De Palma et Christine Lecampion

Contacts :

Joëlle : 04 75 64 18 95 où 06 31 61 35 75 M. Louise : 04 75 66 22 17

Gilbert : 06 80 12 31 61 Albertine : 04 75 66 24 65 Christine L : 06 07 81 74 90



La mare de l'école

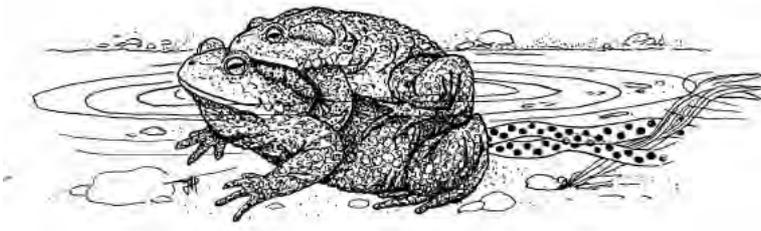
Nous avons à cœur de lancer notre projet « mare » en accord avec la municipalité, le parc des monts d'Ardèche et avec l'aide ô combien précieuse d'un naturaliste.

Le 24 janvier les premiers coups de pelles mécaniques ont été donnés par Michell'employé municipal sous l'œil attentif des enfants !

La mare a été nettoyée et recréée afin de faciliter l'accès aux enfants et permettre aux espèces de se développer.

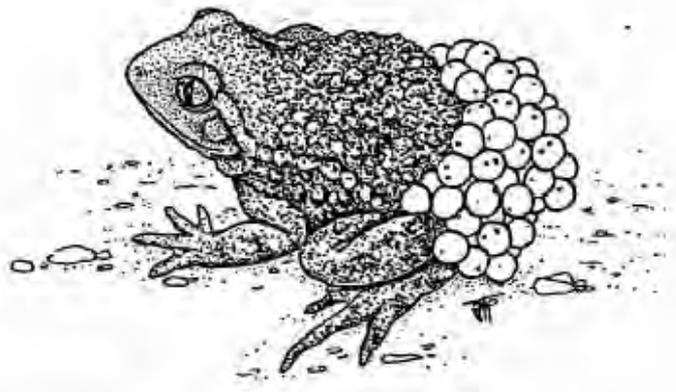


Lundi 17 janvier, jour de rentrée de vacances, nous avons pu observer que la vie avait repris ! Des couples de crapauds avaient pris possession des lieux et chose étonnante une femelle pondait sous nos yeux ! Puis nous avons découvert des bébés salamandre, des gerris...et ce ne fait que commencer !



L'eau était limpide, les enfants ont ainsi pu passer un long moment à observer et à poser des questions au naturaliste de l'association BEED présent. Ils étaient émerveillés par ce spectacle offert par la nature.

Olivier Chabanal



une bibliothèque municipale pour toutes et tous.

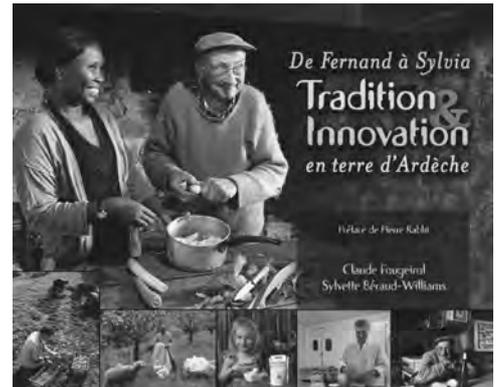
Le 7 mars, la bibliothèque de St Michel de Chabrillanoux recevait à la salle communale

Sylvette Béraud-Williams et Claude Fougeirol
pour leur livre

De Fernand à Sylvia,
Tradition et Innovation en terre d'Ardèche.

La salle était pleine à craquer, c'était un plaisir. Merci à tous.

Une petite présentation a rappelé l'histoire de chacun : Claude faisait la "tournée des popotes" sur tous les chemins d'Ardèche avec son papa conseiller général, il est devenu photographe, et Sylvette fille de paysans, ayant toujours travaillé à leurs côtés, est ethnologue et gardienne de mémoire.



La projection de photos a émoustillé beaucoup des spectateurs - certain(e)s se sont reconnu(e)s - et la verve de Claude Fougeirol, avec ses récits pittoresques, a capté les oreilles.

Quand elle l'a pu (il fallait interrompre Claude !), Sylvette a insisté sur le fond du livre présenté : rendre compte d'une évolution, de la façon dont, à différentes époques les gens se sont apprivoisés ce pays et ses ressources, et y ont inscrit ou y inscrivent leur vie. En quoi l'expérience des "anciens" sert à "ceux d'aujourd'hui". Comment cette expérience a été reçue, remodelée.

Il n'a pas été possible de laisser beaucoup de place à l'échange, dommage. Mais voici quelques interventions dans la salle : Anecdote à propos d'urbains incrédules devant certaines photos : « c'était il y a un siècle, ça ! ». Interrogation sur une photo qui montre des cultures à Chalencon dont certains croient savoir qu'elles ne sont pas franchement écologiques. La réalité de l'innovation en Ardèche et de la place des jeunes, ce livre n'est-il pas plutôt tourné vers le passé ? L'émouvante mise en photos de « La Montagne » de Jean Ferrat avait évidemment de quoi rendre nostalgique... et inquiet !

Voilà pourquoi il faut lire ce livre. Les belles photos nous invitent presque à nous en contenter. Mais non, ne le faites pas ! Admirez les photos de Claude (pas seulement celle de la page 66, mais aussi par exemple la main de Norbert sur son herbier page 131) ET lisez les récits poétiques de Sylvette, réalisés à partir d'une matière humaine et terrienne sincère, avec les vrais mots et la vraie lumière des gens et des choses.

De Fernand à Sylvia est empruntable à la bibliothèque.



Lecture aux enfants de l'école

Les bénévoles ont mis en place des lectures avec les élèves, par groupes organisés par les instituteurs. Ces lectures ont lieu entre chaque vacance (5/6 par année scolaire). Les livres sont choisis en fonction de l'âge moyen du « groupe écoutant » et de l'envie du « liseur » ou de la « liseuse ».

En ces temps de polémique ubuesque et malsaine, nous tenons à rassurer : aucun livre méprisable ou pornographique n'est présenté à nos chères têtes blondes, brunes ou rousses !

Ce n'est d'ailleurs pas possible puisque les livres sont choisis dans le fonds de la bibliothèque de St Michel ou dans celui de la BDP, et que *tous les livres* ont donc été soumis au contrôle sévère de la commission chargée des publications destinées à la jeunesse.

Cette commission comprend, *entre autres* : Un membre du Conseil d'Etat + un représentant de chacun des ministères suivants : Affaires Culturelles/ Justice/ Intérieur/ Education Nationale/ Santé Publique/ Information. Un représentant de l'enseignement public et un de l'enseignement privé + trois des éditeurs de publications jeunesse + quatre des organisations de jeunesse + deux députés + deux sénateurs + un père et une mère de famille, désignés par l'union nationale des associations familiales + deux magistrats siégeant ou ayant siégé dans des tribunaux pour enfants, désignés par le Conseil supérieur de la magistrature... Tous ses membres doivent être français, indépendants des publications en question et vierges judiciairement.

On est cadré, n'est-ce pas ?

Les bénévoles de la bibliothèque.

L'amicale Laïque, une année scolaire de festivités en festivités ...

Le calendrier de l'Amicale a été riche cette année d'évènements conviviaux que l'on pourrait a priori diviser en deux types. Des projets dont le but premier est de gagner des heureux euros pour financer les projets liés à l'école et des projets moins lucratifs ayant pour but principal la rencontre et l'échange. Je vous laisse imaginer le classement ... bien que les projets du 2^{ème} groupe se retrouvent toujours excédentaires en terme financier et que ceux du 1^{er} restent toujours de bons moments partagés !

DECEMBRE : Après le traditionnel loto de l'école de début décembre, ce fut le traditionnel arbre de Noël en partenariat avec le FJEP et la Municipalité, deux rendez-vous annuels incontournables et appréciés.

JANVIER : Après-midi / soirée jeux. Petits et grands ont passé un agréable moment autour de divers jeux de société, de cartes ... une journée toujours très sympathique ... beaucoup en redemandant !

FEVRIER : « Repas bio et bal folk ». Une belle réussite quant à la participation de nombre de personnes du village ou « venues d'ailleurs » qui ne se déplacent habituellement pas pour ce genre d'évènement. Belle ambiance aussi faite de partage, réunissant autant des enfants que des jeunes et anciens.

MARS : Carnaval. Dommage que la pluie ait empêché la sortie dans le village, car ce fut un joli cortège que nous avons vu défiler sur l'estrade de la salle. Sous la direction de Madame Pépette (encore merci à elle pour sa présence), la joyeuse fanfare d'enfants a quand même pu brûler les mots-maux d'hiver sous le préau !



AVRIL-MAI : Avril, ne te découvre pas d'un fil ... mai, fait ce qu'il te plait ! On verra bien si le changement de mois permet un changement de temps pour la fête de la FSU où les parents de l'Amicale vendent crêpes, sandwiches et, suivant température, vin chaud ... à suivre !

JUIN : Rien. Ouf, on respire et on fait le plein d'énergie pour la suite !

JUILLET : Fête de l'école. En principe le dernier jour d'école avant les grandes vacances, soit, cette année, le vendredi 4 juillet.

Programme pas encore défini mais un moment toujours très joyeux car « c'est les vacances » ! Enfin pas tout à fait car pour les parents, il y a encore un autre évènement important : la Chabriole avec le stand crêpes !

Tout ça pourquoi ? Pour que notre école ait de vrais projets, pour que les enfants aient la chance d'aller à la piscine, en classe découverte et pourquoi pas en classe de neige ... pour que le financier ne soit pas un frein lorsque l'équipe enseignante est motivée pour aller au théâtre, au cirque, pour voir des expos, pour faire venir des intervenants dans la classe Mais aussi pour que les parents se connaissent et échangent, et que les sorties d'école soient des moments de discussions, de rires, de confidences, et non pas que chacun attende son enfant dans sa voiture ... l'école contribue à la qualité de vie à St Michel et l'Amicale est un maillon essentiel, ne l'oublions pas !

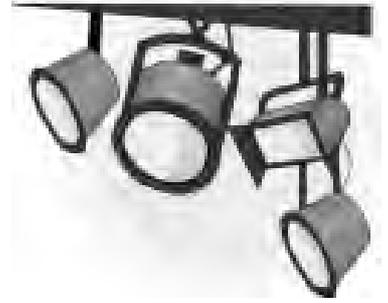


Alors pour tous ces évènements, les « passés », comme pour les « à venir », un bravo aux parents qui s'impliquent (les « passés », comme pour les « à venir »), et qui ont saisi l'importance de l'Amicale Laïque pour notre petite école, et un grand merci au FJEP pour son soutien !

Stéphanie Gros



ATELIER THEATRE



« Tagada, tagada, voilà les Dalton !! », accompagnés du non moins célèbre Lucky Luke. Grâce à une adaptation du texte de J.M Besson intitulé –Prenez garde à la peinture–, les 11 jeunes comédiens de l’atelier théâtre de St Michel chevauchent depuis octobre en direction du Far West. Dans une aventure tout autant originale que colorée et musicale, les mythiques protagonistes de la BD de Morris et Goscinny seront au rendez-vous de ce printemps festif et en particulier, de la 10^{ème} édition du Festival Jeune Public le premier juin prochain. Qu’on se le dise, « ça va dégainer plus vite que son ombre... »



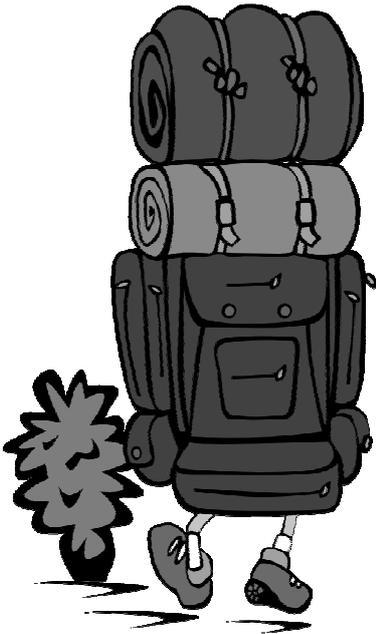
oo

A faire savoir aussi : un petit groupe adulte s’est constitué en janvier et se réunit une fois par mois le vendredi pour s’initier à la chose ou exercer avec modestie, entraîn et manque de sérieux une pratique du théâtre ; afin aussi de découvrir des textes et prochainement, l’art de l’improvisation. Exempte d’enjeux particuliers et d’échéances stressantes, l’activité s’inscrit dans une démarche ludique où il s’agit avant tout de se faire plaisir. Ouverte à tous, elle ne demande qu’à se perpétuer et à s’étouffer de nouvelles recrues énergisantes (le féminin a beau l’emporter ici, ce sont les hommes qui font le plus défaut...)

Rendez-vous donc à tous ceux que ça intéresse vendredi 18 avril (21 h) à la salle polyvalente de St Michel.

Claire et Mimi

Randonnée...



Voilà une activité qui est économique, en particulier si vous ne rêvez pas de trek au Népal... De plus, dit-on, elle est bonne pour la santé... Elle n'est pas contraignante, contrairement au sport collectif... Elle demande simplement un peu de temps et de disponibilité !

Quelques marcheurs supplémentaires ont rejoint le groupe, et à croire que ces dames sont plus courageuses que vous, messieurs... Mais qui en doutait vraiment ?

En un mot, cette activité poursuit sa « marche en avant » ! Les randonnées sont variées, tantôt sur nos deux communes, tantôt sur les communes avoisinantes de la vallée de l'Eyrieux au plateau de

Vernoux en passant par les balcons du Rhône...

Les beaux jours revenant, quelques projets de randonnées un peu plus lointaines, Vercors, Verdon peut être, Les Calanques pourquoi pas...

Je me dois de raconter une anecdote survenue lors d'une de nos récentes sorties :

Je propose le « Serre de la Roue » au départ de Grozon, retour par St Barthelemy ...La boucle fait une quinzaine de Kms, (hors taxes, bien sûr !). Il fait un temps splendide, le pique-nique au « Serre de la Roue » est on ne peut plus agréable avec cette vue imprenable sur le plateau de Vernoux.

Nous reprenons le chemin après ce ravitaillement, les kilomètres passent et j'ai la forte impression que nos pas nous éloignent de St Barthelemy-Grozon !! Ils nous rapprochent plutôt de Lamastre ! La départementale est à deux pas, nous y parvenons, nous sommes effectivement loin en aval de St Barthèlemy, et à plus de six kilomètres de Grozon... Il se fait tard, la fatigue se fait sentir : je propose d'aller chercher la voiture, en faisant du stop cela ne devrait pas me prendre beaucoup de temps, je suis un éternel optimiste qui pense naïvement qu'un randonneur, qui plus est de mon âge, sera rapidement embarqué ! Rêve toujours, trois kilomètres plus tard pas une voiture n'a daigné s'arrêter, je suis au panneau de St Barthèlemy ! Une énième voiture s'annonce, comme au bon vieux temps je lève le pouce, elle ralentit, s'arrête avant d'être à ma hauteur, « merde, il habite là ! »... Non, le chauffeur m'appelle, je le connais : les filles, se doutant de mes difficultés de stoppeur ont tenté le coup, et sans surprise un véhicule s'est arrêté... La question : s'est-il arrêté parce que plus sympa que les autres ou parce que c'étaient des filles ? L'hypothèse insatisfait mon ego !!

Je vous invite donc à vous joindre à nous, l'aventure est au bout du chemin !

Rendez-vous tous les jeudis à la Fontaine de la place, à 9H30

PS : Dans la foulée du Tour du Mont Blanc qui ne nous a laissé que de bons souvenirs, nous envisageons un périple en Août 2014 sur le GR54, Tour des Ecrins...J'en parlerai plus en détails dans la prochaine Chabriole.

Bourdiguas

ELECTIONS MUNICIPALES

Résultats de nos deux communes

SAINT MAURICE EN CHALENCON

Nombre de sièges à pourvoir = 11
 Nombre de candidats = 11
 Tous élus au 1^{er} tour

Inscrits = 171
 Abstentions = 47
 Votants = 124
 Blancs ou nuls = 4
 Exprimés = 120

Maire : Denis BERAUD
 1^{er} adjoint : Jean Claude PIZETTE
 2^{ème} adjoint : Ghislaine CHAMBON
 3^{ème} adjoint : Florence BARBADO
 Délégué à la communauté d'Agglo :
 Jean-Claude PIZETTE (titulaire en
 remplacement de Denis BERAUD)
 Ghislaine CHAMBON (suppléante)

ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

Nombre de sièges à pourvoir = 11
 Nombre de candidats = 12
 11 élus au 1^{er} tour

Inscrits = 320
 Abstentions = 89
 Votants = 231
 Blancs ou nuls = 3
 Exprimés = 228

Maire : Estelle ALONZO
 1^{er} adjoint : Jean Daniel BALAYN
 2^{ème} adjoint : Gilbert AGERON
 3^{ème} adjoint : Anne Laurence MOINS
 Délégué à la communauté d'Agglo :
 Estelle ALLONZO (titulaire)
 J.D. BALAYN (suppléant)

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
Mme Christine DUMONT	116	67,83	96,66	Oui
M. Yves BOUCHET	113	66,08	94,16	Oui
Mme Florence BARBADO	112	65,49	93,33	Oui
M. Gérard JOUVE	112	65,49	93,33	Oui
M. Denis BERAUD	111	64,91	92,50	Oui
M. Jean-Claude PIZETTE	111	64,91	92,50	Oui
Mme Ghislaine CHAMBON	111	64,91	92,50	Oui
M. Pascal DELBRAYELLE	110	64,32	91,66	Oui
Mme Thérèse PRALY	109	63,74	90,83	Oui
Mme Marie-Line DEFOULOUNOUX	108	63,15	90,00	Oui
M. Alain SOULLIER	105	61,40	87,50	Oui

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
Mme Anne-Laurence MOINS	175	54,68	76,75	Oui
M. Gilbert AGERON	173	54,06	75,87	Oui
Mme Hélène FARHAT	169	52,81	74,12	Oui
M. Laurent DUMON	165	51,56	72,36	Oui
Mme Mathilde PALIX	162	50,62	71,05	Oui
M. Marc LECAMPION	160	50,00	70,17	Oui
M. Alain LIGER	155	48,43	67,98	Oui
M. Rémi CAUSSE	154	48,12	67,54	Oui
Mme Estelle ALONZO	148	46,25	64,91	Oui
Mme Joëlle DE PALMA	145	45,31	63,59	Oui
M. Jean-Daniel BALAYN	139	43,43	60,96	Oui
M. Gilles LÈBRE	109	34,06	47,80	Non *



« Bienvenue à l'Atelier Bois »

Une formule inscrite au tableau blanc de l'atelier et exercée avec force bonne humeur et convivialité lors de l'inauguration vendredi 21 mars dernier.

Quelques mots cueillis à la volée cet après-midi-là laissent entendre que...

- « Selon les organisateurs, on a atteint deux centaines de visiteurs » ; « selon la Police, on ne saura pas, puisqu'elle n'a pas suivi l'affaire... »

-« L'atelier est magnifique, en particulier la charpente, et l'accueil est excellent. Et c'est bien d'avoir fait une porte ouverte sinon, on savait pas ce qui se faisait là.»

- « C'est joli et drôlement bien équipé. Ce qui est bien, c'est que t'as le circuit entier : la chaîne du froid, heu... du bois est respectée. »

-« C'est une excellente initiative, c'est un travail très cohérent ; quand les liens amicaux deviennent liens professionnels et s'enracinent en plus dans le terroir, on ne peut que trouver ça chouette. »,

-« N'empêche que, quand même, s'il n'y a pas au départ un mec qui s'intéresse au truc et bien, ça ne peut pas se faire parce que c'est un vrai problème, ça, le lieu. »

« C'est un regroupement extraordinaire, d'une richesse humaine remarquable. Ils ont investi toute la chaîne du bois et c'est super. L'accueil est extra, ils sont là pour expliquer, ils prennent le temps et c'est super important. »

-« C'est bien de voir comment ils se sont professionnalisés, et on est très bien reçus... »

-« Et puis, y'a le type, là, avec sa scie qui se déplace...C'est bon à savoir, parce que moi, j'ai des bois à faire scier et je peux pas les emmener... »

La scie mobile de Laurent FELIX



Photo: Daniel Chamboonet

Pas facile d'être spontané quand on a à faire au médiocre reporter que je suis : « Il manque encore un peu de déco, mais j'aime bien », « C'est beau et très bien, je leur souhaite la réussite et que ça marche ! », « Moi, j'ai pas attendu l'inauguration pour être content ! », « Ce que je pense de ça ? mais il est où le pinard ?? »

Une peinture locale en matière de professionnels du bois admet sans retenue que « C'est un concept qui colle au village, un atelier chaleureux » et espère que « les gens se rendent compte que c'est un atout pour le coin... ». A J-2 des Municipales, celui-là trouve que « c'est exemplaire en terme d'activité économique » tandis que cet autre pense que « C'est super dans l'efficacité et la synergie ; c'est une entreprise de demain. », sans doute aurait-il pu dire « après-demain » ?

Avec un sérieux moindre mais une détermination égale, il y a les « groupies » qui n'ont d'yeux que pour les princes : « Ils sont beaux mes fils... », « C'est un conte de fée, l'histoire de cet atelier... », « C'est beau, ça sent bon et en plus, y'a que des beaux gosses... » et que n'a pas osé contrarier celle qui estime que « C'est un lieu un tantinet masculin et qu'ils ont beau parler des cinq mamelles, on les voit pas trop... » Le critique de service, lui, considère qu' « un atelier privé de plinthes (de plaintes ?) ne sera jamais homologué ! même si la pizza au chorizo est très bonne... » tandis que le réflexif s'interroge : « Ouais... C'est bien ce truc-là, ça va marcher mais encore une fois, tu vois, c'est à St Michel ; y'a un truc dans ce patelin, je sais pas comment ils se démerdent... »

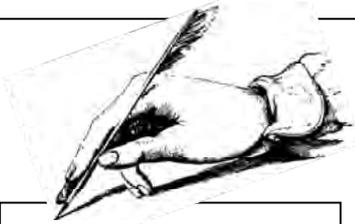
Côté beaux gosses organisateurs, on semble satisfait : « Je me sens super bien, super content qu'il y ait du monde et que cet endroit soit aussi propre de l'extérieur que de l'intérieur ; c'est magique ! », « On a eu plein de visiteurs et on est arrivé largement à la hauteur de nos espérances. », « En tant qu'utilisateur occasionnel et -ayant droit- de l'atelier, je suis content que ce projet ait pu aboutir, j'aimerais bien y être intégré à l'avenir ou que ça me serve de modèle pour le reproduire dans ma vie professionnelle future. », « Il faut dire merci pour la très bonne tenue des gens qui sont venus ; j'avais un peu peur pour les machines mais y'a pas eu le moindre petit problème, que du respect. »



Côté reporter médiocre, « On y croit mais elle est un peu tardive, cette inauguration... C'est une originalité de plus : un atelier cambriolé avant d'avoir eu le temps d'être inauguré, on ne voit pas ça tous les jours... On y croit parce qu'on a passé un beau moment plein de chaleur, d'échanges et d'espérances et que votre investissement est exemplaire. Bravo, les gars. »

Mireille PIZETTE





Courrier des lecteurs

Trois générations habitant à St Michel

En effet, il est assez rare de voir cela, nous avons 3 enfants qui sont restés sur la commune.



Tous nos petits enfants vont à l'école de St Michel :

Eva 11 ans,
Laszlo et Sébastien 10 ans,
Viktor 6 ans,
Eliot 5 ans et Charles 3 ans.

Ensuite, viendront à l'école, Félicia 4 mois et Lili 2 semaines.

Une forte pensée à notre petite Manon qui nous manque beaucoup.



Cette même école, fréquentée par nos enfants et maintenant par nos petits enfants, nous tient vraiment à cœur.

Papy et Mamie de la Vignasse
(Gaby et Simone DUMON) - le 15 février 2014.

Les Retrouvailles – ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

L'association a organisé ce 15 février 2014 un repas d'hiver autour d'une choucroute très appréciée par une soixantaine de personnes, concoctée par Alain, ancien camarade de classe. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse avec une table bien décorée. Des sets de table réalisés par Sylvie représentaient des grilles de jeux éducatifs sur le thème de la choucroute.

Au cours de cette après midi, a eu lieu une tombola dotée de plusieurs lots offerts gratuitement par un membre de l'association.

Pour clôturer cette journée, certains invités se sont retrouvés autour de divers jeux de société...

Une prochaine fête est prévue le samedi 23 août 2014 sur le thème de « la batteuse ».

P/La présidente

U F.S.U. **Les 10 ans de la FETE de la FSU ARDECHE** **U F.S.U.**

Samedi 3 Mai 2014
St-Michel de Chabrillanoux

A partir de **14h00: Film**

15h30: DEBAT

18h00: Spectacle humour

Gilles Perret
Les Jours Heureux
QUAND L'EUROPE DES RESISTANCES DEVINT REALITE

L'EUROPE 10 ANS APRES LE NON.

Audrey Vernon
Comment épouser un Milliardaire

avec **Erwan LECOEUR** et **Corinne GOBIN**
sociologues et politologues.

21h: CONCERTS

LA COMPAGNIE
JOLIE MÔME

ROUT'86

Repas assuré par les militants de la FSU

sd07.fsu.fr

Tout l'après-midi Stands - Librairie - Buvette.

Vignette de soutien en vente au prix de 10 euros

Fête de la FSU Ardèche 10ème !!

Avril 2005, un pari fou, le début d'une aventure restée unique à ce jour dans les annales de la FSU. Première fête de la FSU Ardèche avec pour thème une réflexion sur le projet de TCE avec la participation de Gérard ASCHIERI, Jean-Claude AMARA et du regretté Albert JACQUARD. Pour ajouter une dimension festive la compagnie « Jolie Môme » nous gratifie d'un concert resté dans toutes les mémoires.

Les années, les concerts, les films, les pièces de théâtre et les riches débats se sont succédés, accompagnés par le formidable investissement des militants. Dix ans après, que de souvenirs, de partages, de convivialité, d'amitiés et de bains culturels ! Oui, dix ans après nous avons toujours la même ferveur !

Pour fêter cet évènement, nous avons choisi de revenir sur le thème du premier débat :



« L'Europe dix ans après le NON. Corrélation avec la montée des nationalismes ? »

Avec la participation d'**Erwan LECOEUR** (sociologue et politologue) et de **Corinne GOBIN** (chercheuse et docteure en sciences politiques). S'en suivront la projection du film « *Les jours heureux* » en présence du réalisateur **Gilles PERRET**, le spectacle d'**Audrey VERNON** « *Comment épouser un milliardaire ?* » enfin les concerts avec le retour de la **Compagnie JOLIE MÔME** et son nouveau spectacle. La soirée se terminera par le concert de **Rout'86**. Cette année encore la Fête sera belle et riche en émotions !



Cette fête c'est aussi la vôtre, que vous soyez des fidèles ou que vous n'ayez encore pas eu la chance d'y assister il y aura de la place pour tout le monde !! *Vignettes en vente auprès d'Olivier, Coco, Claire, Mireille, Mick,....*

Olivier Chabanal, Secrétaire Départemental FSU 07

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2014

Pour le dixième anniversaire du Festival « Cabrioles », Passe Muraille vous propose tout un week-end festif avec des surprises à ne pas manquer. De nombreux spectacles et animations sont programmés sur les deux jours (spectacles différents le samedi et le dimanche). Il y en aura pour tous les âges !
Le thème principal sera le théâtre d'objets et la marionnette. Il y aura aussi du théâtre burlesque, du cirque, des contes et de la musique...

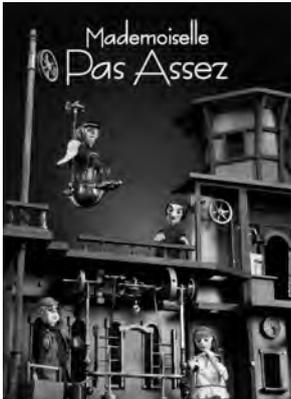
UN APERÇU DU PROGRAMME

Les spectacles

Au Temple :

Les Frères Duchoc (déjà accueillis en ... avec « Gomme Gomme » et « Grosse Pression ») joueront un spectacle de marionnettes déjanté : « *Vous Voulez Rire* » - 2 représentations le samedi

La Cie du Jabron Rouge (bien connue du public du festival) viendra avec le spectacle « *Melle Pas Assez* » - marionnettes - 3 représentations le dimanche



Vous Voulez Rire

À l'Église :

La Cie Virevolte de Saint-Michel proposera « *De branches et de Pommes* » - théâtre d'objets à partir de matériaux naturels - 2 représentations le samedi

La Cie Koeko présentera « *Les Yeux de Zélie* » - contes - 2 représentations le dimanche

À la salle des fêtes :



Zouibap

Le Grand Chahut Collectif jouera « *Petits Bouts de Sons* » - pour les tout petits - 3 représentations le samedi

La Cie Pic et Colegram proposera « *Zouibap* » - également pour les tout petits - 2 représentations le dimanche

Et bien sûr, nous accueillerons le spectacle des enfants de l'atelier de Saint-Michel le dimanche en fin de matinée avec « *Tagada, voilà les Dalton* » une nouvelle aventure de Lucky Luke au Far West.

Au théâtre de verdure :

La Cie Blabla production présentera « *K Baret* », le

samedi et « *Cirque à 180°* », le dimanche

La Cie Aristobulle jouera « *24 heures plus tôt* » - le samedi

La Cie La Fugue proposera « *Sorcières* » - le dimanche



Sorcières

Les animations et ateliers

Dans le centre du village

Nous accueillerons :

- l'association **Festijoux** (habitué du festival) qui propose des espaces de jeux très originaux (cette année, le chantier et l'Archipel)
- l'**Ecole de Musique du Moulinon** qui viendra animer la place avec son orchestre de jazz.
- le **Plancher musical**, déjà reçu il y a quelques années.
- Le **Zoo Déglingo** de l'Echappée Belle

Au jardin de l'église ou au jardin de la Cerisaie :

La Cie Le Montreur installera son **Manipuloparc** - vous y apprendrez à manipuler une marionnette chenille et vous la ferez s'amuser dans un parc d'attraction miniature. À ne pas manquer !
L'usine à bille sera de retour comme l'année dernière

L'espace bébé :

sera agrandi, éclaté en plusieurs lieux, et les petits y trouveront de nombreuses activités adaptées

- cour Piolet : espace "sensoriel-ludique" et espace sieste/goûter/tétée, etc.
- jardin de la Cerisaie : parcours motricité + coin lectures
- à l'intérieur : bébé yoga (lieu encore à définir)

En amont du festival et pendant les vacances scolaires, des ateliers de sculpture et de fabrication de marionnettes géantes seront ouverts aux enfants et à leurs parents – rendez-vous pour les vacances de Pâques les après-midi à partir de 15 h (nous appeler pour connaître les dates précises).

Des ateliers sculptures et marionnettes, encadrés par des professionnels du milieu artistique, seront également programmés au sein de structures spécialisées telles que l'IME et le Foyer de l'Enfance de Privas.

Pour avoir des détails sur le programme :
consultez notre site
<http://cabrioles.wordpress.com>

Le festival ouvrira ses portes le samedi 31 mai à 13h00 et le dimanche dès 10h30.

Prix d'entrée : 7€ par jour.

Alors, réservez dès à présent votre week-end du 31 mai et 1er juin. Parlez-en autour de vous, que nous soyons nombreux à fêter ce dixième anniversaire !

Appel aux bénévoles !

Comme chaque année, nous faisons appel à vous. Nous souhaiterions que chacun puisse profiter du festival, aussi plus nous serons nombreux, mieux nous pourrons nous organiser. Nous vous contacterons dans le courant du mois de mai pour une réunion de coordination.

Pour les infos pratiques - tel : 06 79 96 60 94

L'équipe du Passe Muraille

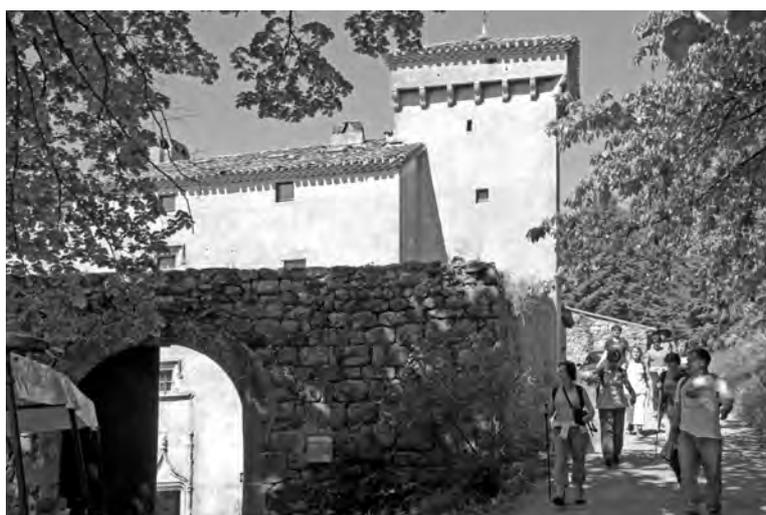


DIMANCHE 8 JUIN

Les sentiers de la Chabriole 2014, 11^{ème} ...



Pour cette 11^{ème} édition nous espérons que le temps sera plus clément qu'en 2013 où la pluie de la nuit et du matin de la rando avait découragé nombre de marcheurs. Cette année la manifestation se déroulera le dimanche 8 juin, jour de pentecôte.



Cette randonnée s'inscrit toujours dans «*le Printemps de la randonnée*» sous l'égide de l'office du tourisme du Pays du Cheylard et bénéficie ainsi d'un soutien logistique de tout premier ordre.

Cette année encore nous proposons aux marcheurs trois circuits de difficultés croissantes, de 10, 20 et 26 kms, sur des sentiers certes déjà

utilisés, mais qui apparaîtrons nouveaux pour beaucoup...

Bien entendu nous ne dérogerons pas à nos habitudes concernant les ravitaillements qui se voudront encore une fois achalandés, de qualité, et surtout conviviaux !

N'hésitez plus, conviez vos familles et vos amis, nous vous attendons au détour des «*Sentiers de la Chabriole*» !!

Les organisateurs.



39^{ème} Festival de la Chabriole 19 et 20 Juillet



Comme l'année dernière, le festival ne comptera qu'une seule soirée de concert. Enfin, nous continuons à mettre toute notre attention sur le programme de la fête au village du dimanche qui met en avant le côté traditionnel de notre fête. Le programme complet est présenté sur le site Internet (<http://chabriole.voila.net>), il est déjà complet. La chabriole de l'été le présentera dans le détail.

Samedi 19 juillet à 20h : Place des Arts, **Sanseverino** et en fin de soirée Los Très Puntos

Dimanche 20 juillet : **Spectacle de danses tahitiennes**, Bombine dansante animée comme en 2013 par Wake up, feu d'artifice de la municipalité précédé de la traditionnelle retraite aux flambeaux. A noter avec regret, l'harmonie des enfants de l'Eyrieux toujours présente depuis le premier festival ne sera pas présente cette année, faute de musiciens.

Les animations pour les enfants seront maintenues : le zoo Déglingo de Fanfan, les jeux de billes, le maquillage, les jeux de bois. L'exposition de tracteurs anciens, les animations et stands habituels sont également reconduits. Le stand Crêpes sera tenu par l'amicale (en alternance avec l'UNRPA qui l'avait tenu en 2013).

Nous reconduisons également les expos Chabri-Arts avec une forte présence de nos artistes locaux (vernissage le samedi 12 juillet) ouvertes tous les jours jusqu'au dimanche 20 juillet. A noter une expo sur le livre de Claude Fougeirol et de Sylvette : Tradition/innovation en terre d'Ardèche.

Comme chaque année, nous comptons sur la motivation des bénévoles du foyer, **mais surtout, sur l'apport des nombreux bénévoles "occasionnels"**.

Nous faisons donc le même appel que les années précédentes, en espérant que ceux qui nous avaient aidés l'année dernière seront encore au rendez-vous cette année et que de nouveaux les rejoignent, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Appel aux bénévoles

Chacun sera le bienvenu pour participer à l'organisation, tout apport, même temporaire sera utile et apprécié.

**Nous vous invitons à une réunion
le Dimanche 6 juillet à 10 h au foyer
pour mettre aux points les modalités de cet appui**

Philippe CHAREYRON



Courrier des lecteurs

POUR OU CONTRE LE RUGBY MODERNE ???

Régulièrement en visite aux Pras, j'aime à feuilleter la Chabriole où je retrouve les infos du village et le ressenti de sa population.

Sur le numéro d'automne 2013, la réflexion de Chap's sur le rugby a plus particulièrement attiré mon attention et suscité ma réaction (peut-être afin d'ouvrir le débat entre passionnés). N'était-ce pas l'effet escompté ?

Le rugby a beaucoup changé depuis que Christian dirigeait la mêlée d'Eyrieux XV et il est légitime de se poser des questions sur l'appréhension du rugby moderne et sur le bien fondé de l'évolution des règles.

L'activité s'est professionnalisée engendrant des exigences et des obligations supplémentaires. Plus médiatisée, les spectateurs et les sponsors demandent des résultats et surtout plus de spectacle : il faut malgré tout envoyer le jeu, en témoigne le dernier France-Angleterre où l'on a pu comptabiliser plus de 40 minutes de jeu effectif.

Dans les années 70-80, le temps de jeu effectif dans un match ne dépassait que rarement le quart d'heure (il suffit de regarder de vieux matchs pour s'en rendre compte), on assistait la plupart du temps à une succession de touches et de mêlées avec quelques fois des ballons distribués aux lignes arrières. Les avants, excepté les troisièmes lignes, ne touchaient que très rarement le ballon durant la partie.

Aujourd'hui on assiste à des matchs avec plus de temps de jeu, avec plus de vitesse, plus d'affrontement, plus de déplacements avec des joueurs polyvalents pouvant dans le mouvement général du jeu se suppléer les uns aux autres.

A-t-on pris plus de plaisir à regarder la finale de 1970 « La Voulte- Monferrand (3 à 0) ou la finale de 2013 « Castre-Toulon » (19 à 14) ? Pour ma part je suis content que le LVS des frères Cambé ait été champion de France mais, hormis une passe entre les jambes de Guy, cette partie ne m'a pas laissé de souvenir impérissable. En 2013, on se souviendra de l'engagement des 2n équipes et de la super animation de KOCKOTT.

En ce qui concerne le jeu proprement dit et toujours dans un souci de résultat, les coachs donnent priorité à la défense car (plus facile à travailler et à mettre en place que l'attaque. Certaines équipes du Top 14 ne s'en privent pas : l'important c'est d'avancer avec ou sans ballon, mais, au final, et c'est tant mieux, ce sont les équipes qui envoient du jeu qui tirent les marrons du feu et qui deviennent championnes du monde (les Blacks en sont la preuve).

Le règlement, quant à lui, a évolué dans un souci de préserver l'intégrité physique des joueurs : aujourd'hui, un match de haut niveau dirigé avec les règles de 1970 n'arriverait pas à son terme et on pourrait alors parler de guerre des tranchées.

.../...

Les exigences du jeu ont amené les joueurs à défier leurs vis-à-vis et jouer des duels afin de resserrer les défenses autour des zones de combat pour libérer des espaces sur les extérieurs. Un ruck, sauf sur un « pick and go » est souvent consécutif à un plaquage réussi et, la plupart du temps, est involontaire et considéré comme des incidents de jeu pour l'équipe en possession de la balle. Il est quasi impossible d'envoyer la balle à l'aile dans un premier temps de jeu (trop facile à défendre avec une bonne défense glissée).

Il faut donc engager des duels dans la zone de relance afin de créer des décalages situationnels ou numériques pour aller ensuite jouer dans les espaces libres.

Lorsque l'on se retrouve dans une situation de surnombre comme un 2 contre 1, la passe reste un outil et pas obligatoirement une finalité et, si un joueur a tendance à garder le ballon dans certaines circonstances, c'est que le défenseur ne s'est pas laissé cadrer ou que la lecture du jeu s'avère mauvaise ou trop lente mais pas par carence technique ou cognitive.

Le leitmotiv de la formation fédérale étant basé sur la circulation du joueur et sur la création et l'exploitation des situations de déséquilibre, il est impossible qu'un joueur de haut niveau soit passé au travers mais il peut, lorsque cela va très vite, donner une réponse inappropriée au problème donné.

Pour conclure, je dirais que le rugby a évolué par la force des choses et que je prends toujours du plaisir à regarder des matchs, bien sur, il y a des matchs insipides et d'autres accomplis mais cela a toujours été et il faut l'accepter. Je reste un passionné et un fan de ce sport si près des valeurs de la vie.

VIVE LE SPORT EN GENERAL ET VIVE LE RUGBY EN PARTICULIER.

Denis COSTE

Irrévérence et Irrespect

Dans le dernier numéro de la Chabriole, sous le titre « *A la découverte de St Michel de Chabrilanoux* », vous avez choisi de publier la photo d'un homme se mettant en scène sur la croix des Buffes, parodiant ainsi le Christ. Blague de potache, pari entre copains ou véritable provocation, elle s'attaque à un homme, Jésus, qui a réellement existé, et dont quelques rares historiens non chrétiens de l'époque font état.

Fils de Dieu ou pas, chacun ses convictions, nous pouvons lui reconnaître toutefois quelques qualités. Prêchant l'amour et la paix, il a sans doute été l'un des premiers non violents de l'humanité. En d'autres temps, il aurait pu écrire le texte « *I have a dream* » du pasteur Martin Luther King. Il croyait en la justice et au pardon. Il pensait qu'en donnant sa vie, il sauverait les hommes, parce que pour lui la vie de chacun, riche, pauvre, homme ou femme, valait bien celle des autres. Pas si éloigné du « *One man, one vote* » de l'ANC et de Nelson Mandela qui se disait prêt à donner sa vie pour la cause qu'il défendait, et à qui vous rendez un hommage mérité dans ce même numéro de décembre 2013.

L'irrévérence fait avancer le monde, l'irrespect est source de conflit, et la frontière entre les deux est fragile.

Christine LECAMPION.

LA PHYTO-EPURATION PRIVEE SEMI-COLLECTIVE A BOUCHARNOUX

Plusieurs habitants du hameau avaient installé ensemble il y a environ 40 ans une fosse pour recueillir les eaux usées de la plupart des maisons.

Devenue obsolète, peu entretenue (pas de vidange depuis sa création !) et compte tenu des nouvelles normes européennes, il fallait la remplacer.

9 propriétaires se sont donc associés ; par ordre alphabétique : familles Denis, Faure, Eichberger, Joye, Prudhomme, Palix (Etienne), Palix (Max), Palix (Yves), Ruys.



VIDANGE DE L'ANCIENNE FOSSE
(avant démolition)

Une ASL (association syndicale libre) est créée et déclarée en préfecture, bénéficiant des statuts obligamment communiqués (et adaptés à la sauce Boucharnoux), par l'ASL de Conjols.

Nous profitons de l'occasion pour en remercier ses membres.

D'après l'étude technique*, il apparaissait que la reprise de la collecte des eaux soit obligatoire pour séparer les eaux usées des eaux pluviales et remplacer les anciens tuyaux en béton par du PVC.

Tous les chemins et rues ont donc été défoncés (et rebouchés) pour cette nouvelle installation.

Un terrain propice, en bas du hameau, a été acheté à Yves Palix pour l'installation des bassins.

LE TERRAIN PREVU POUR LES
BASSINS AVANT TERRASSEMENT :
UN TALUS ENVAHI DE RONCES



Deux entreprises de la région*, travaillant en collaboration, sont choisies pour la conception et l'installation de cet assainissement et l'entreprise Brun (du hameau) pour les terrassements.

LES PREMIERS TERRASSEMENTS



Les eaux usées collectées débouchent dans un regard accessible, comportant une grille qui permet de retenir d'éventuels corps étrangers.

Elles passent ensuite dans une citerne munie d'un système de chasse d'eau déversant 600L d'un coup dans le 1^{er} bassin de contention qui « travaille » en charge.

Rejetées petit à petit dans le 2^{ème} bassin, elles y sont encore épurées avant d'être envoyées dans la tranchée d'épandage et alimentent ensuite le ruisseau en contrebas.



LE GRILLOIR ET LA CITERNE



LE 1^{er} BASSIN EST PRESQUE TERMINE

Les 2 bassins ont une profondeur de quelques dizaines de cm, étanchés par une bâche spéciale, remplis de pouzzolane de calibres différents, plantés de roseaux et de plantes aquatiques diverses.

Ces végétaux absorbent les matières déversées et, dans leurs racines, des bactéries anaérobies traitent la plupart des constituants indésirables.



PLANTATION DE ROSEAUX ET AUTRES PLANTES

Côté finances, le coût de la totalité de l'opération – compte tenu de la subvention de 30% versée par l'agence de l'eau - revient à parts égales, aux alentours de 3500€ chacun.

Les dépenses relatives à la canalisation des eaux pluviales et au regoudronnage ont été prises en charges par la mairie pour la somme d'environ 8300€TTC.



1^{er} ESSAI DE VIDANGE DE LA « CHASSE »

L'eau ainsi traitée est réputée « de qualité de baignade » dès la sortie du 2^{ème} bassin et peut être rejetée dans la nature, mais en Ardèche, est imposée en plus, une tranchée d'épandage qui permet une filtration plus complète.

Les habitants de La Cour, en dessous de Boucharnoux, en sont enchantés car plus aucunes eaux sales aux odeurs nauséabondes ne traversent leur hameau.

Un jardin collectif sera petit à petit développé par les volontaires, au-dessus de la tranchée d'épandage, évidemment bien irriguée.

- étude technique préalable :
 - **AGEOL** - lieu-dit « Gayant » - 07290
PREAUX – tél : 4 75 3 56 40 et 06 12 37 0
48 – courriel : ageol@laposte.net
- conception et installation :
 - **Recycl'eau** – Ecopole des Seolanes - ZA la Cigalière III – 84250 – LE THOR - tél :
04 84 36 00 00 - courriel : be@recycleau.fr
 - **DO MI SI LA Services** – Nathanaël
BECHDOLFF © 2012 - bd des Foulons –
07000 - PRIVAS – tél : 06 07 57 61 10 -
<http://www.domisila-services.com>



PREPARATION DU 2^{ème} BASSIN



PREPARATION DE LA TRANCHE D'EPANDAGE



LES PLANTATIONS, 1 AN APRES

Nous remercions spécialement Audrey Valentin de la Communauté de Communes, ainsi que Mr le maire, Jean-Louis Vidil et la municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

J-F DENIS

Coup de griffe ... de Chap's



les J.O. de la honte !

Avec 30 milliards de dollars détournés au cours des travaux, les russes sont devenus les champions olympiques de la spécialité !



adidas: Erreur d'arbitrage ?

Malgré des années d'enquête, on ne sait toujours pas qui se cache sous le Tapie !

Bientôt dix milliards d'êtres humains à nourrir...

En prévision l'ONU nous recommande de manger des insectes : cela nous changera des couleuvres qu'on nous fait avaler depuis des années !

10% des produits apicoles vendus en France seraient d'origine frauduleuse...

Ou comment faire son beurre avec du miel !

Aux USA, l'état de l'Iowa a légalisé le permis de port d'armes pour les aveugles

Et pourquoi pas le permis de conduire ?

Massacres, viols et tortures en Syrie Série !!!

C'est « répression et sévices compris » !

En France les lunettes coûtent les yeux de la tête...

Cela saute aux yeux des français, sauf à ceux des opticiens aveuglés par leur tiroir caisse.

Les sages-femmes déçues après leurs manifs...

On peut dire que leur mouvement a accouché d'une souris !

Dieudonné ?

Ou plutôt Diablevendu ?

Bienvenue dans l'ère post-démocratique (III)

Nous avons tout à gagner à aller vite.

Sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations.

François Hollande, à Washington, le 11 février 2014

Il y a un an, j'écrivais le premier article dans cette petite série sur la mort programmée de la démocratie en Europe. Il y était question du Mécanisme européen de stabilité et de la contribution de la France - 143 milliards d'euros, dont 16,3 milliards auront été payés d'ici la fin avril. Il est intéressant de constater que cette somme (€16,3 md) est du même ordre que le fameux "trou de la sécu" mais que, curieusement, elle n'a pas suscité la moindre interrogation dans les médias. Pour un état comme la France, la somme de 16,3 milliards représente donc un sacré pactole alors que, pour un individu comme Bernard Arnault (voir mon 2^e article), elle représente moins de la moitié de son patrimoine personnel. Ici, dans le troisième et dernier (ouf !) article de la série, il sera question de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis qui est en train d'être négocié et qui porte le doux nom d'Accord de partenariat transatlantique (APT). Vous en avez sans doute entendu parler...

Ce sera un accord absolument formidable. Selon le site de la Commission européenne, *chacun dans l'Union devrait bénéficier du partenariat transatlantique - à hauteur de 545 euros environ pour un ménage européen moyen. Cet avantage se matérialisera sous la forme de biens et services moins chers. Les prix diminueront parce que les droits d'importation sur les marchandises américaines seront abolis et des règles superflues qui imposent des coûts sur l'achat et la vente entre l'Union et les États-Unis seront abrogées (...)* Cette réduction de la «paperasserie» diminuera les coûts et fera donc baisser les prix. Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, y va de son petit communiqué de presse : *la partie la plus importante de ce partenariat portera sur la convergence réglementaire : harmonisation ou rapprochement des législations, reconnaissance mutuelle des normes (...)* Si elle est conduite de manière ambitieuse, elle peut permettre à nos entreprises (...) d'accroître leurs parts de marché aux Etats-Unis. Et par-ci, par-là, on nous promet une diminution très nette du chômage, ce qui serait tout à fait logique puisque nos entreprises pourront exporter beaucoup plus facilement vers le grand marché outre-atlantique.

N'est-ce pas merveilleux ? Tellement merveilleux, en effet, que l'on peut se demander pourquoi nos hommes et femmes politiques sont si discrets à ce sujet. C'est vrai, ils n'en parlent jamais. Et pourtant, par les temps qui courent, n'auraient-ils pas intérêt à en parler ? Une augmentation du pouvoir d'achat – certes modeste – et une baisse du chômage, rien de tel pour requinquer une côte de popularité qui aurait bien besoin d'un remontant, surtout avant les municipales et les européennes. Sans doute s'agit-il d'un excès de modestie. Nicole Bricq, par exemple, est tellement modeste, tellement discrète, tellement étourdie que, lors d'une nouvelle réunion le 29 janvier dernier du "Conseil stratégique", elle n'a pensé à inviter que des élus, des économistes et des représentants d'entreprises. Les associations, les ONG et les syndicats ont été oubliés. C'est bête. Ils auraient pu contribuer à disséminer la Bonne Parole Libérale.

Ou bien – ils auraient pu mettre des bâtons dans les rouages bien huilés. Ils auraient pu poser les questions gênantes qui n'ont pas été évoquées par ailleurs. Ils auraient pu évoquer d'autres zones de libre échange, leur fonctionnement et leurs effets sur l'environnement, sur les codes nationaux du travail, sur l'emploi et sur les salaires. Et mettre en garde contre le fait que, désormais, ce seront les entreprises privées – et non pas les états - qui feront la loi.

Depuis que le commerce existe, il y a toujours eu des zones de libre échange où le commerce est facilité par la réduction ou l'absence de droits de douane. Mais à l'époque moderne, l'échelle n'est plus la même. Aujourd'hui, les deux zones de libre-échange les plus importantes de la planète sont l'Union européenne et l'ALENA, Accord de libre-échange nord-américain englobant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

.../...

En ce moment même, les Etats-Unis sont en train de négocier deux autres zones à l'échelle planétaire – l'Accord de Partenariat Trans-Pacifique englobant les pays de l'ALENA plus l'Australie, le Japon et plusieurs autres pays ; et notre APT, l'Accord de partenariat transatlantique. Chaque accord est établi selon ses propres règles, et le respect de ces règles est imposé non pas par un tribunal national, mais par un tribunal mis en place dans le cadre de l'accord, composé de trois ou quatre personnes qui n'ont aucun compte à rendre à personne, dont les délibérations sont confidentielles, et dont les décisions ne peuvent être l'objet d'aucun recours.

Voici ce que cela a donné par le passé. Dans tous les cas, ce sont les groupes privés qui portent plainte contre les états :

- **Commerce Group et Pacific Rim contre El Salvador, \$400 millions.** En 2008, l'état d'El Salvador a décidé de ne plus accorder de permis miniers après qu'une entreprise américaine – Commerce Group, en l'occurrence – ait laissé la rivière San Sebastien dans un état déplorable, bourrée de cyanure et de métaux lourds. La population approuve cette interdiction à 62%. Les deux compagnies, se foutant royalement de la population locale, portent plainte auprès du tribunal arbitral compétent, jugeant que leur manque à gagner s'élèverait à \$400 millions, pour réclamer cette somme au gouvernement – et donc au peuple – salvadorien ;

- **Philip Morris contre Uruguay, \$2 milliards ; et contre Australie, montant inconnu.** En 2011, le gouvernement australien a passé une loi rendant obligatoire la vente de cigarettes sous emballage neutre, afin de rendre la consommation de tabac moins attrayante. L'Uruguay en a fait de même. Le géant américain Philip Morris, se considérant lésé, porte plainte contre ces deux états. Dans la foulée, un sénateur américain, Mitch McConnell (Kentucky), a mis en garde l'Union européenne contre toute tentative de réglementation dans ce secteur. Relisez la phrase précédente, ça vaut son pesant de clopes ;

- **Vattenfall contre Allemagne, €3,7 milliards.** Mais aussi, quelle idée saugrenue de vouloir sortir du nucléaire. Ça leur apprendra, à ces Allemands. La compagnie suédoise Vattenfall, qui s'apprêtait à construire deux centrales nucléaires, s'en est émue, et porte plainte contre l'Allemagne ;

- **Achmea contre Slovaquie, €22 millions (montant effectivement accordé).** En 2006, la Slovaquie était dirigée par des gauchistes irresponsables qui ont passé une loi mettant un terme à la politique précédente en matière d'assurance maladie. Désormais ce secteur devait s'opérer sur une base non lucrative. L'assureur néerlandais Achmea a moyennement apprécié ;

- **Lone Pine contre Canada, \$250 millions.** La compagnie américaine Lone Pine Resources Inc. voulait exploiter le gaz de schiste au Québec, mais la province avait imposé un moratorium. Pas une interdiction, juste un petit moratorium. Cela a suffi ;

- **CMS Energy, Suez, Vivendi, etc... contre Argentine, \$1,15 milliards (montant effectivement accordé) ; investisseurs slovaques et chypriotes contre Grèce, montant inconnu.** Sans entrer dans les détails, il s'agit ici de deux pays qui, chacun de leur côté, avaient tenté de sortir du surendettement, ce qui a réduit les bénéfices des investisseurs.

Voilà ce qui nous attend avec l'APT, et voilà pourquoi les négociations sont menées dans une opacité totale excluant les associations de consommateurs, les ONG et les syndicats. Il va falloir se préparer à accueillir les OGM, le porc dopé au ractopamine, le poulet lavé au chlore, l'exploitation sans restriction du gaz de schiste, les fonds spéculatifs étrangers... Déjà, à l'instar de Mister McConnell, des cabinets d'avocats privés surveillent attentivement toute velléité de législation qui aurait pour but de protéger l'environnement, les consommateurs et le droit du travail.

Et voilà pourquoi, selon le président Hollande, "nous avons tout à gagner à aller vite". Mais au fait, Monsieur Hollande, c'est qui, "nous" ?

Malcolm WILLIAMS
mars 2014

Une guerre peut en cacher une autre !

L'anniversaire de la Grande Guerre ne passera pas inaperçu et on regardera avec un nouvel intérêt le monument aux morts du village. On parle moins de celle qui a précédé : la guerre de 70 entre l'empereur Napoléon III et Guillaume 1^{er}, roi de Prusse. Elle a touché aussi St Michel-de-Chabrilanoux, même si le monument aux morts n'en fait pas mention.

Quelques anciens se souviennent peut-être encore de l'expression, quand après avoir mangé sa soupe, on s'écriait : « Encore une que les Prussiens n'auront pas ! » Souvenir non pas de la Grande Guerre, mais de celle qui l'avait précédée, celle de 70.

À St Michel, chez les Sabatier, Michel le père est pasteur depuis 1856. Il jouit d'une solide réputation. Fonctionnaire payé par l'État il ne peut manifester qu'une neutralité politique. Il restera toujours déferent à l'égard du pouvoir en place, à l'instar de son député, le général d'Hauteville de Chalencon, néanmoins bonapartiste et protestant. Chez lui cependant, quand on évoque l'Empereur, lui, sa femme Célestine et leurs quatre garçons, en parlent en disant : "Badinguet", mais avec ses paroissiens est-il, naturellement, respectueux de l'autorité. Le grand père, lui, n'a pas les mêmes scrupules professionnels. Libre penseur sur les bords et le parler méridional, il préfère aux assemblées religieuses celles des républicains. Le pasteur, qui n'est pas toujours d'accord avec son beau-père, sait qu'il a tiré le mauvais numéro à la milice et qu'il a dû partir pour six ans dans l'armée. Et comme il était grand et bel homme, il a été versé dans la garde royale de Charles X. Il patienta jusqu'en 1830 quand les événements l'amènèrent à devoir tirer sur les émeutiers. Il ne pouvait s'y résoudre et déserta. Ce n'est qu'à la mort de sa femme qu'il quitta Anduze pour rejoindre sa fille Célestine. Son petit fils Paul est toujours à ses côtés, au point d'en prendre son accent. Un jour, il est requis pour faire le guet, du côté de Trouiller. Ils étaient cinq chez le père Reynier, avec le pharmacien de Lamastre et le père Juston de Combier. Ils avaient prévu de chanter la Marseillaise. Paul devait les avertir si les gendarmes montraient leur nez.

Frédéric n'est pas un déserteur

Ces histoires n'étaient pas tout-à-fait du goût du pasteur. Ce qui ne l'empêcha pas de jouer un tour aux gendarmes à la recherche du pauvre Frédéric Bataille qui habitait sur le serre de Conjols. Ce Frédéricissou est illettré. Un dimanche donc, avant le culte, il se rend chez le pasteur* et lui présente un

courrier qu'il a reçu qu'il croit être une feuille d'impôt.

- Malheureux, lui répond Michel Sabatier, c'est votre feuille de route : vous devriez être à Valence depuis jeudi. De fait, les gendarmes sont déjà à ses trousses. Célestine cache aussitôt Frédéric dans une soupenne, derrière du bois sec et des pommes de terre. Les gendarmes s'enquièreent, à la porte, auprès du pasteur :

- Nous cherchons un déserteur, Frédéric Bataille, nous l'avons aperçu au tournant des Buffès, il ne devrait pas être loin. Et pourtant, finaud, sourit-il dans ses moustaches, avec un nom pareil, ce n'est pas à lui de craindre d'être appelé !

- Mais entrez donc, Messieurs, invite Célestine, vous prendrez bien une tasse de café, tout en enjoignant à Paul, son plus jeune fils, de tourner la manivelle du moulin. Le café pris, les gendarmes partent à la recherche du déserteur. Le pasteur aussi est de service. Se passant de café, il s'est déjà rendu au culte qu'il abrège quelque peu puis, ayant à peine avalé un quignon de pain, part en courant à Valence plaider la cause du déserteur auprès du commandant de la place. Mais il ne faut pas que Frédéric tombe aux mains des gendarmes qui passent le village au peigne fin. Personne pour le moment ne l'a dénoncé mais mieux vaut rester caché jusqu'à la nuit tombée. Il peut alors partir, par précaution sans passer par chez lui, muni d'une musette que Célestine a garnie de linge pris dans la garde-robe des garçons. Réconforté d'un bon casse-croûte pour la route, il part pour Valence.

Dès lundi matin, de retour, le pasteur rend compte de sa mission : il a pu convaincre le général qui fermera les yeux si le nommé Frédéric Bataille rejoint Valence avant ce soir. L'affaire est étouffée. Cinquante ans plus tard, Paul Sabatier retrouvait Frédéric gardant les moutons sur la vieille route de Chalencon. Il était revenu sain et sauf de la guerre de 70.

Tous les hommes jeunes sont au feu

Les Sabatier auront moins de chance avec leurs propres enfants. Si le jeune Paul n'a pas l'âge de partir à la guerre, ses frères sont en âge de porter les armes.



Comme étudiants en théologie, ils en sont exempts. C'est sans compter sur leur patriotisme. Timothée a 28 ans, Christianus 24, Elisée 20. Les deux aînés s'engagent, à la grande fierté de leur pasteur de père. Et pourtant Christianus souffre de bronchite chronique. Il ne veut pas en faire état au conseil de révision de Privas :

- Vois-tu, dit-il à son frère Elisée, sur le champ de bataille, les os d'un qui tousse feront peut-être aussi bien que les autres. Si, à ma place, il en réchappe un qui ne tousse pas, ce sera mieux.

Les Sabatier ne sont pas les seuls à pâtir de la guerre. Elle est lointaine, mais tous les hommes jeunes sont au feu. Christianus tombera lors de la bataille de Reichshoffen. Puis c'est Sedan, Napoléon III s'est rendu. Toutefois la guerre n'est pas terminée. Sans savoir que son frère est tombé au champ d'honneur, Elisée le troisième garçon s'engage... dans les zouaves. Il trouvera en Algérie le paradis de ses rêves.

Timothée, prisonnier, s'évadera deux fois, mais repris il finira sa détention à Dresde et rentrera au pays, à bout de forces, sans un sou. Le conducteur de la diligence qui montait de l'Eyrieux n'avait même pas voulu le faire monter :

- Si je devais charger tous les soldats haillonneux qui rentrent, je n'en finirais pas.

D'autres témoignages locaux viendraient sans doute étoffer les événements de cette période. Ma seule source étant le livre de Louise Juston Sabatier, "Enfance pastorale en pays huguenot", (1976. p. 107-120) que je dois à l'amabilité de M. Étienne Juston, fils de l'auteur, arrière-petit-fils de Michel Sabatier et petit-fils de Paul et que je remercie vivement.

Sur cette guerre de 70, qui sera suivie de deux autres, un livre récent vient de paraître : L'invasion, souvenir et récits, de Ludovic Halévy.

Pierre Duhaméau

LES MOTS CROISES DE MAX *(Maxime Blache)*

Solution page 56

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I														
II														
III											■			
IV				■			■			■				
V					■				■					
VI			■									■		
VII						■	■	■			■			
VIII														

Horizontalement : I – Zut alors ! - II – Te préparerais à une bénédiction (pronominal). - III – Faisons le mur mais sans cimaise. - Bandes – IV – Pour le chasseur ou le pêcheur. - Petit patron. - Au deuxième sous sol. - Fleuve de Limoux mais pas la blanquette. - V – Se piquèrent jadis. - Retour de rata. - Une des 16 en Côtes village. - VI – En sucre. - Perceras subtilement. - Commence à scruter. - VII – Pas très volontaire. - Paresse souvent dans les mots croisés. - Peut-être salé ou piquant. - VIII – De toute façon, ce n'est jamais de leur faute.

Verticalement : 1 – Et rezut ! - 2 – Dépasser l'amateurisme. (pronominal) – 3 – Souvent douce en été. - Pour reconnaître le premier groupe. - 4 – Fabrique de décideurs. - Il aimait la sagesse du boudoir. - 5 – Tirés en hiver. - Article de journaux mais pas de magazine. - 6 – Temps qui passe. - 7 – Mousquetaires. - Belmondo fut le meilleur. - 8 – On lui en veut s'il agit ainsi sur l'ambiance plutôt que la dent (quoique...). - 9 – Ce n'est pas près mais c'est confus. - Pour le bol, c'est dépasser les limites sans déborder. - 10 – La peste commence ainsi. - Va en Espagne. - 11 – La fin pour Nasser. - Planchette à relier. - 12 – Pente au bord du chemin. - Onze gones. - 13 – Gênant pour l'omelette et encore plus pour l'omelette norvégienne. - 14 – Cœurs de toute chose et nerfs de la guerre, il y a peu.

Si vis pacem, para bellum

(Si tu veux la paix, prépare la guerre).

Ce vieil adage romain peut s'avérer juste en ce qui concerne la force de frappe nucléaire mais il s'est révélé complètement faux à la veille de la guerre de 14-18 : en effet à partir des années 1890 les grandes nations européennes se sont armées jusqu'aux dents, et n'ont pas hésité à porter le service militaire à 3 ans ! Résultat : elles ont envoyé leurs jeunes générations à la pire boucherie humaine de tous les temps

C'est pourquoi quand j'ai appris, il y a deux ans, que l'Europe recevait le prix Nobel de la Paix je me suis dit que, même si elle n'est pas exempte de reproches, l'Europe a cependant eu le mérite de garantir la paix sur un continent où l'on avait pris la fâcheuse habitude de se faire régulièrement la guerre depuis la nuit des temps. Remontons simplement à la Révolution et à l'Empire avec leurs nombreuses campagnes contre l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre et la Russie. Ces 25 années de campagnes incessantes seront suivies d'une période paisible avant une nouvelle spirale infernale : 1870, 1914, 1939. En 1870 Napoléon III voulant imiter son oncle Napoléon I^{er} s'attaquera à la Prusse. L'issue de la guerre sera fatale pour lui et catastrophique pour notre pays avec la perte de l'Alsace-Lorraine. Cette débâcle fut un traumatisme pour la France qui ruminera pendant 40 ans sa revanche les yeux fixés sur « la ligne bleue des Vosges ». La défaite allemande de 1918 entraînera à son tour outre-Rhin un profond ressentiment et une terrible crise qui seront les déclencheurs principaux de 1939. Et à ce rythme, les choses auraient donc pu continuer indéfiniment.

Après la signature du Traité de Rome (1957), les problèmes diplomatiques ou militaires survenus sur le continent européen ne concerneront pas les pays de la Communauté : 1962 Blocus de Berlin, 1968 la Tchécoslovaquie, 1991 la Slovaquie, 1991-1995 la Bosnie et la Croatie sans oublier le Kosovo. C'est ainsi que les français et les allemands nés après 1945 n'auront pas le « loisir » de raconter leurs souvenirs de guerre à leurs petits-enfants. Merci aux pères fondateurs de l'Europe : Monnet, Schuman, Adenauer, en particulier.

Mais, même après la Libération, la menace d'un nouveau conflit mondial a pesé encore pendant longtemps sur la conscience des français, traumatisés par les deux précédents. Et la décolonisation n'a pas contribué à détendre l'atmosphère avec Dien Bien Phu, le canal de Suez et la guerre d'Algérie. Pour ma part, je peux dire que durant les années cinquante, j'ai passé mon enfance dans une ambiance marquée encore par les souvenirs belliqueux. A 2 ans mon compagnon de jeu s'appelait Loux, un chien-loup abandonné par les allemands en 44 dans les Alpes et adopté par mon père. D'autre part, à cette époque les anciens du 15/9* se retrouvaient régulièrement au café et ils ne manquaient pas une occasion de parler des campagnes de leur régiment. Enfin chaque année à l'occasion du 8 mai et du 11 novembre tous les anciens combattants (Mrs Gauthier, Pizette, Dejours, Perrier, Ferroussier, Dumont, Testard, Delarbre, etc...) réunis autour de quelques pintes de vin passaient l'après-midi à évoquer les différents épisodes belliqueux internationaux, nationaux ou locaux pour lesquels ils avaient sacrifié leur jeunesse : *Verdun, le Chemin des Dames, la Somme, les Dardanelles (1914-1918), Narvik, la Débâcle, l'incendie du Planoux, l'explosion de Chaland, la bataille du Pouzin, l'entrée dans Privas, la libération de Briançon, l'occupation de l'Autriche (1940-45), etc...*

Ces images restent encore bien vivantes dans ma mémoire tout comme les interventions remarquables du « père » Gauthier, président des Anciens Combattants, lors des commémorations au monument. Mais j'ai aussi envie de citer d'autres Saint Michaloux que j'ai bien connus et qui ont eux-aussi risqué leur vie pour leur pays. Jacques, pupille de l'Assistance Publique, passa ses jeunes années à St Michel chez mes grands parents jusqu'en juin 1944 et, à l'âge de 16 ans, il quitta la maison au petit matin laissant sur son lit une lettre émouvante de sincérité dans laquelle il exprimait sa volonté de s'engager pour la libération de sa patrie. Après la guerre et une blessure lors de la prise de Strasbourg, il poursuivit sa carrière militaire en Indochine d'où il revenait une fois par an pour des permissions de 3 mois : chaque fois il promettait à ma grand'mère de ne plus repartir et chaque fois il reprenait le bateau à Marseille. Finalement il s'en est bien tiré en échappant aux balles des « viets » et plus tard à celles des « fellouzes ».



Je n'oublierai pas non plus mon cousin André, évadé en 1940, dont un arbre rappelle la mémoire à Jérusalem dans l'Allée des Justes pour avoir sauvé des juifs de la déportation.

Au cours des années cinquante, une personne m'a longuement raconté « sa » guerre : c'est mon grand oncle Rémi, de Saint Agrève. Trop jeune pour être parti en 14-18, il fit partie des plus vieux mobilisés en 1939. Encerclé avec son régiment au moment de la débâcle de mai-juin 40, il ne pourra pas embarquer pour l'Angleterre et devra prendre à pied la direction de l'Allemagne d'où il reviendra seulement en 1945.

Enfin je garde également l'image du départ des conscrits pour l'Algérie (Robert, Jeannot, Cacou, Gilbert, Gérard, Michel, Popaul, etc...), ce qui plongeait leurs familles dans l'angoisse. Fort heureusement, que je sache, tous sont revenus en vie : et quelle explosion de joie à leur retour ! Je revois encore Henriette qui pleurait de bonheur en serrant dans ses bras son fils Raymond qu'elle retrouvait sain et sauf après 28 mois passés dans le Jebel avec les tirailleurs sénégalais ! Hélas beaucoup de ces

appelés resteront traumatisés par l'expédition algérienne : au retour certains mettront une chape de plomb sur ces années difficiles alors que d'autres éprouveront le besoin d'en reparler souvent. Après les Accords d'Evian (1962) fort heureusement ce sera enfin le calme plat pour les appelés du contingent, mais qui s'en plaindra ?

Une coïncidence exceptionnelle digne de la « 7^e compagnie » : l'évasion d'André.

En juin 40 il est fait prisonnier dans l'est de la France avec tout son régiment. Il est enfermé dans un camp de transit en attendant de prendre la direction du Reich pour cinq ans de captivité. Mais un événement incroyable va lui permettre d'échapper à ce destin : L'officier du camp parlait français et discutait de temps en temps avec les prisonniers. Un jour il questionne André et, apprenant qu'il était ardéchois, il lui confie que, jeune soldat en 14-18, il avait été fait prisonnier et retenu en captivité dans le sud est de la France. (Au moment des gros travaux des champs, ces prisonniers étaient envoyés dans les fermes pour remplacer les hommes mobilisés). Le hasard fit que ce jeune soldat travailla entre autres à Lubac où il fut bien reçu.

André n'avait qu'un vague souvenir de ce soldat car il était tout petit à l'époque, en revanche l'officier n'avait pas oublié le gamin de deux ans qui lui tournait autour. Alors l'officier avertit André qu'à minuit il éteindrait pendant un moment les projecteurs du camp afin qu'il puisse s'échapper. Finalement ils seront une cinquantaine à profiter de l'aubaine et retrouver la liberté. Avec l'aide d'une simple boussole ils vont errer pendant des jours, perdus dans les immenses forêts de l'Est avant de se diriger vers le sud. Après des journées de marche à l'écart des routes contrôlées par l'occupant, se ravitaillant dans des fermes et dormant à la belle étoile ou dans des granges, André franchira clandestinement la ligne de démarcation et marchera encore pendant des jours et des jours et ce n'est que beaucoup plus tard que ses parents auront le bonheur de l'accueillir à Lubac. Il se fera démobiliser et il reprendra le travail à la ferme.

Mais dès que l'opportunité se présentera il participera à des actions clandestines en aidant les juifs recherchés par Vichy. Le 6 juin 44 il se rendra au Moulin à Vent avec les jeunes saint michaloux qui combattront avec les FFI jusqu'à la libération de l'Ardèche, début septembre. Lors de la bataille du Pouzin ceux-ci s'opposeront au train blindé bloqué sous le tunnel ; il y aura des combats très violents au cours desquels, me raconta-t-il, Marcel Chambonnet échappa par miracle à une mort certaine en sautant derrière une murette qui le protégea d'une rafale de FM.

La suite dans la prochaine Chabriole.

Chap's.



Affaire de mode, encore...

Va-t-il devenir plus compliqué de se tenir à jour dans le domaine « lexicadologique » qu'en équipement informatique ???

Ayant récemment eu l'occasion de prononcer le diminutif **-ado-** devant un public de...c'est comment qu'on dit déjà ? Disons, 12/14 ans, quel ne fut pas mon étonnement d'abord, mon amusement ensuite à essayer quelques gloussements de la volaille en question...

-Quoi encore ??? m'étonne-je. Me suis-je fagotée de travers ce matin ? Mon pantalon, pas assez slim aujourd'hui ? Bouton sur le nez ? Lapsus ?

Vérification rapide : dur, dur de vieillir, d'accord, mais tout semble à peu près en place. Quoi alors ??? Je sonde le terrain-basse-cour à la recherche de quelque indice susceptible d'apaiser mon désarroi. Rassurez-vous : le fastidieux processus, depuis le début de l'incident, aura duré moins de vingt secondes avant que le petit coq du 2^{ème} rang lâche :

« -Mais Madame, en fait, ado, ça se dit pas trop, en fait... » (Surtout, ne pas oublier « en fait », récurrent à hauteur de 3 emplois au moins par prise de parole.)

-Ah bon ?! Je ne savais pas, mais pourquoi donc ? Hé toi, le coquelet, t'as un problème avec l'ado ?

-Mais c'est que...me répond-il avec embarras (et avec trois occurrences de « en fait » à placer où on veut), **-ado-, ça fait trop gamin !** »

Dur dur, de ne pas être vieux...

D'abord, on ne sait plus comment vous appeler : « **jeune** » a des connotations ringardes et péjoratives, un peu comme son antonyme « **vieux** » remplacé par « **personne du 3^{ème} âge** » par souci d'économie sans doute ou par « trentenaire » dans l'esprit des coquelets offusqués. « **Adolescent** » a quelque chose d'évanescent, d'instable, de fragile, voire d'acnéique et ne convient pas au jeune footballeur tacleur de tibias ou au rugbyman défonceur d'arcades sourcilières. « **Ado** », n'en parlons plus, j'ai compris, « **ça fait trop gamin !** »

Difficulté supplémentaire : cet âge-là est de plus en plus extensible. Le nombril et la poitrine naissante s'exposent avant même l'acné chez certaines poulettes d'à peine 11 ans, quelques échalas chaussant du 45 dès 14 ans, aussi capricieux et irresponsables que des hommes politiques auront besoin de papa et de maman pendant encore 2 décennies peut-être, mordant sans scrupule sur l'âge adulte...

Pour ceux-là, et pour calmer la volaille indignée, on vient d'inventer le mot « **adultolescent** ». Etymologiquement, « **adulte** » et « **adolescent** » ont le même ancêtre : le latin « **adolescere** » qui signifie « **croître** ». Un adolescent est en train de croître, un adulte est celui qui a crû. De sorte que l'adultolescent a crû en croissant et continue de croître en ayant déjà beaucoup crû en même temps qu'il croit qu'il est toujours cru. Bref, c'est une espèce amphibie, polymorphe et farcie de sous-entendus.

Resterait encore la solution de botter en touche en quelque sorte et de distinguer les genres puisque c'est à la mode en ce moment. Le très fédérateur « **djeun's** » ne parvenant pas vraiment à s'imposer, pourquoi ne pas évoquer séparément les « **meufs** » et les « **jeunes hommes** » ? Mais c'est quoi, d'ailleurs, le masculin de « meuf » ? « **Boeuf** » peut-être... Insatisfaisant, assurément. « **Demoiselle, puceau, damoiseau et pucelle** » ne conviennent pas mieux.

Décidemment, dur dur de ne pas être vieux sans y perdre quelques plumes ...

Mireille PIZETTE

BOITE A OUTILS :



IRLANDE MARITIME Par Jean Pierre Meyran

L'occasion s'est présentée de découvrir L'Irlande de l'ouest, à la nature sauvage et magnifique. Occasion de prendre un grand bol d'air et de nature, que j'ai plaisir à vous partager !



Les mémoires celtes sont bien sûr présentes de partout : ici, un dolmen dans cette zone sauvage qu'est le Burren, sorte de Larzac en bord de mer.



Une tour romantique près de Ballyvaughan. Comment ne pas penser à l'île Noire de Tintin, même si cet épisode se passe en Ecosse !



Au cœur des Burren, le plus célèbre des dolmens de l'île, Poulnabrone, qui a 5000 ans d'âge, oui, 5000... Contrairement à ce qu'on croit, ce ne sont pas les Celtes qui les ont dressés : ceux-ci les ont trouvés, déjà debout bien avant leur arrivée.



Le petit port de Lahinch, qui vit plus du tourisme, surtout local, que de la pêche...



La côte ouest, déchiquetée et inhospitalière, offre des paysages impressionnants... et venteux !



...d'où vous salue votre serviteur !



Héritage celte et même antérieur : beaucoup de puits sont sacrés. Le catholicisme a simplement revêtu ces anciens lieux à sa façon ; ici, le puits est au sol de cette toute petite chapelle.



Une des cartes postales de l'Irlande : la lande et les moutons. Avec la mer à côté.



Le château de Bunratty, un des plus connus.



Autre carte postale : les petites routes en tunnel dans la futaie. Très joli, mais pas pratique du tout : il n'y a pas de bas côté, et les gens du pays, qui les connaissent par cœur, y roulent à toute allure.



Un site magique et méconnu : le « pont des amoureux », un bonheur pour les géologues.



Maison dans l'infini de la lande...



Dans le Connemara, que nous connaissons grâce à Michel Sardou certes, mais qui est d'une beauté époustouflante...



Un amer, visible à marée basse : à marée haute, seule la « colonne » émerge.



Le site mégalithique près du Lough Gur : on n'a toujours pas trouvé exactement à quoi servaient ces « monuments », même si on y a trouvé des sépultures.



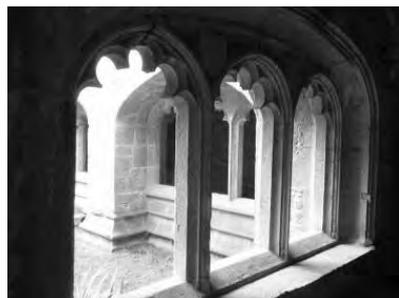
L'Irlande est semée de ruines d'églises et de monastères médiévaux : les Anglais de Cromwell, en conquérant l'île avec une sauvagerie rare, ont saccagé tout ce qui était catholique.



Le plus grand cercle de pierres d'Irlande, et même d'Europe près des berges du Lough Gur: peu connu, il est à peu près désert.



Le vénérable château d'Adare



Le cloître du monastère franciscain d'Adare, en ruines, mais très bien conservé.



Gand'Rue d'Adare : une rue irlandaise comme il y en a tant. Maisons peintes de couleurs vives, et pubs.



Les tuyaux des orgues sont tous joliment peints !



Ruines du couvent de Muckross, près de Killarney, ancienne abbaye franciscaine démolie, comme beaucoup d'autres édifices religieux, par le sanguinaire Cromwell. (ici, en 1652)



Le cloître du couvent de Muckross, ruine magnifique. En son centre, un if plus que centenaire, poussé là par hasard.



Un peu inquiétantes mais magnifiques, les croix celtiques dans les cimetières...qui sont des lieux très visités !



Un des endroits les plus émouvants d'Irlande : Clonmacnoise, cité monastique fondée par St Cioran, ruinée ici encore par les Anglais.



Depuis lors, Clonmacnoise a servi de cimetière pour les villages alentour.



Le pont à 17 arches sur le Shannon, à Killaloe, aimable station fluviale.



La souche d'un arbre abattu a été « taillée » en fauteuil pour trolls et gnomes !

Une visite au pub s'impose !...



avec la gloire brassicole de l'Irlande : la Guinness, qui, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, n'est pas très alcoolisée. A la vôtre !...

Chronicolette printemps 2014

Sexes, mensonges et actualités d'un certain genre

1- Rions un peu !

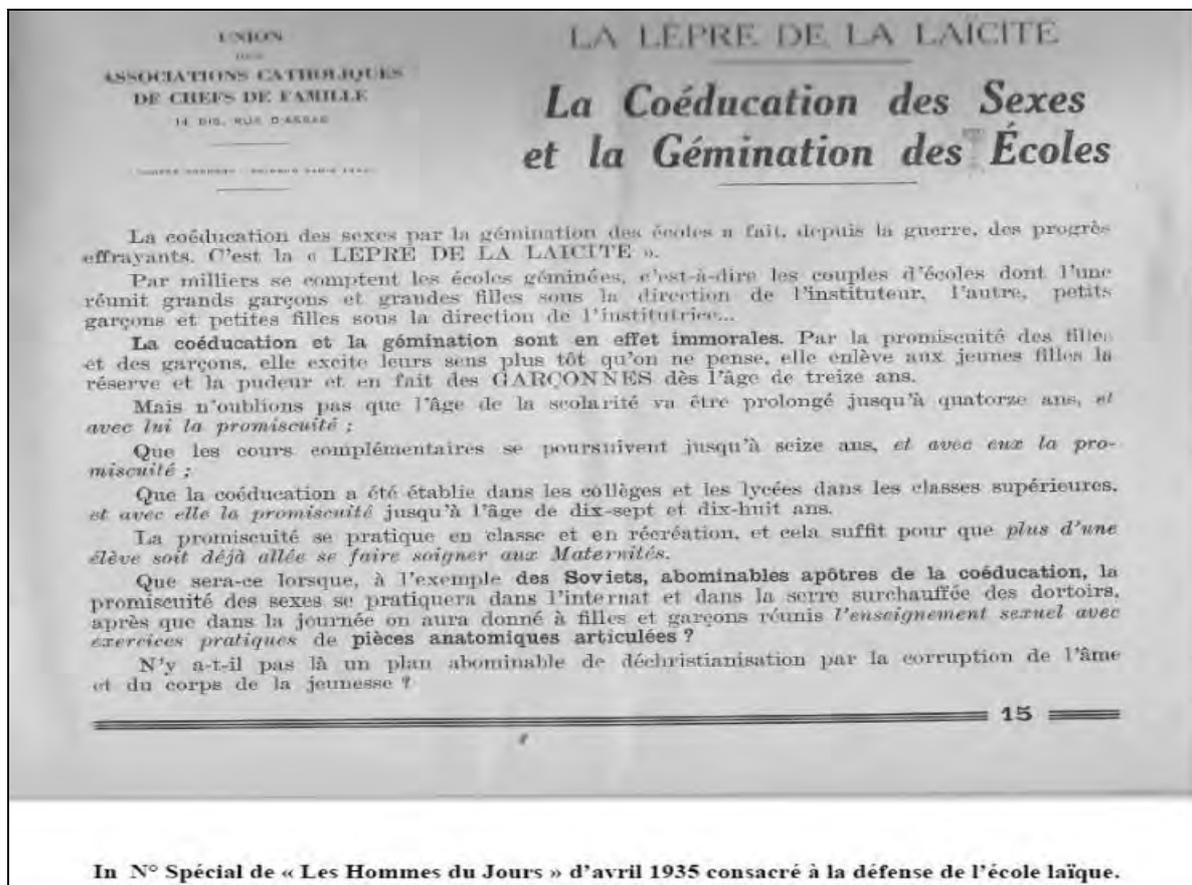


Éliminons les mots connotés !

- Concupiscence
- Cucurbitacée
- Concubinage
- Suspect

Interdisons le mot « florilège » aux petits garçons !





2- Pleurons beaucoup !

♥† « Papa + maman, y a pas mieux pour un enfant ! » ♥†

« En France, deux enfants meurent chaque jour sous les coups de leurs parents. Autrement dit, chaque année, 600 à 700 décès sont imputables aux mauvais traitements se déroulant au sein même de la famille. » (Le Figaro le 14/6/2013)

♥† « Touchez pas aux traditions ! » ♥†

« Selon une enquête de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), près de 2 % des femmes ont subi, en l'espace de deux ans, des violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint.

Une femme meurt tous les trois jours de violences conjugales en France. »

(Publié par La Croix le 23/10/2012)

♥† « Ne touchez pas à nos églises ! » ♥†

Selon le journal *Le Monde*, qui s'appuie sur des sources de l'Église catholique en France, une trentaine de prêtres et religieux seraient, début 2010, emprisonnés pour abus sexuels sur mineurs et une dizaine d'autres impliqués dans une procédure en cours. Le cardinal André Vingt-Trois confirme ces données en avril 2010, déclarant qu'une « trentaine de prêtres et de religieux purgent la peine à laquelle ils ont été condamnés. ». D'après une enquête plus récente, menée dans les diocèses pendant l'été 2010, il y aurait, en France, 9 prêtres emprisonnés pour pédophilie, 51 prêtres mis en examen et 45 prêtres ayant déjà accompli une peine de prison.

♥† Slogans vus et entendus dans les « manifs pour tous » et « jour de colère »

Régression catastrophique pour les droits des femmes en Espagne

Le 20 décembre 2013, le gouvernement Rajoy a voté l'avant-projet de la nouvelle loi sur l'avortement qui sera, avec l'irlandaise, la plus restrictive d'Europe. La loi de «protection de la vie du conçu et du droit de la femme enceinte» n'envisage que deux cas d'avortement légal : le risque pour la santé physique ou psychique de la mère ou le viol. Mais encore, un médecin et un psychiatre indépendant devront certifier qu'il y a bien risque pour la mère. Le texte a suscité l'indignation de la gauche et des féministes, mais aussi l'objection du collectif des psychiatres qui refusent de participer à ce processus de pathologisation et de surveillance des femmes enceintes annihilant leur droit à décider pour elles-mêmes.



Tonton en robe

3- No pasaran !

« Ne laissons pas pénétrer dans nos vagins une seule goutte de sperme national catholique »
par Beatriz Preciado, philosophe (extraits)

« ... nous vivons avec la croyance naïve que notre corps nous appartient, qu'il est notre propriété la plus intime, alors que la gestion de la plupart de nos organes est assurée par diverses instances gouvernementales ou économiques. Parmi tous les organes du corps, l'utérus est sans doute celui qui,

historiquement, a fait l'objet de l'expropriation politique et économique la plus acharnée. Cavité potentiellement gestatrice, l'utérus n'est pas un organe privé, mais un espace public que se disputent pouvoirs religieux et politiques, industries médicales, pharmaceutiques et agroalimentaires. Chaque femme porte en elle un laboratoire de l'Etat-nation, et c'est de sa gestion que dépend la pureté de l'ethnie nationale.

Depuis quarante ans en Occident, le féminisme a mis en marche un processus de décolonisation de l'utérus. L'actualité espagnole montre que ce processus est non seulement incomplet, mais encore fragile et révocable....

... Face à la remise en question du modèle de la famille hétérosexuelle, le gouvernement Rajoy, proche des intégristes catholiques de l'Opus Dei et du cardinal Rouco Varela, entend aujourd'hui occuper le corps féminin comme lieu ultime où se joue, non seulement la reproduction nationale, mais aussi la définition de l'hégémonie masculine.

Si l'histoire biopolitique pouvait être racontée cinématographiquement, nous dirions que le Parti Populaire prépare un frénétique porno gore dans lequel Rajoy et son ministre de la Justice, Ruiz Gallardón, plantent le drapeau espagnol dans tous les utérus de l'Etat-nation.

Voici le message envoyé par le gouvernement aux femmes du pays : ton utérus est un territoire de l'Etat, domaine fertile pour la souveraineté nationale catholique. Tu n'existes qu'en tant que mère. Ecarte les jambes, deviens terre d'insémination, reproduis l'Espagne. Si la loi que le Parti Populaire propose prend effet, les Espagnoles se réveilleront avec le Conseil des ministres et la Conférence épiscopale au fond de l'endomètre.

Corps né avec utérus, je ferme les jambes devant le national catholicisme. Je dis à Rajoy et Varela qu'ils ne mettront pas un pied dans mon utérus : je n'ai jamais enfanté, ni n'enfanterai jamais au service de la politique espagnoliste. Depuis cette modeste tribune, j'invite tous les corps à faire la grève de l'utérus. ... »...



4- Elles ont osé !



En Espagne, des centaines d'espagnoles ont fait enregistrer leur corps comme propriété pour le protéger contre la loi qui va supprimer le droit à l'avortement. Elles se sont présentées à l'administration pour faire reconnaître leur corps comme bien mobilier, que l'Etat ne puisse pas avoir de droits dessus.

L'initiative, symbolique, a également une portée juridique inédite. "Nous voulions affirmer de manière officielle que notre corps nous appartient". Le

ministre de la justice traite les femmes comme une marchandise, alors elles le protègent comme tel.

Les femmes ont dû donner la description du « bien » qu'elles enregistreraient. Chaque femme a décrit « sa propriété » avec précision et détermination. L'action se poursuit actuellement dans de nombreuses villes d'Espagne.

5 - Elect-eau-rôle : le printemps, c'est maintenant !

A l'heure où mon doigt pianote sur le clavier, les résultats finaux ne sont pas connus. Il y aurait beaucoup à dire, qu'on n'entendra pas ou peu : Non seulement presque 39 % d'abstentions, + 5% par rapport à 2008, mais le lieu de ces abstentions massives : principalement les quartiers populaires. Sur le report des votes de droite vers l'extrême droite, sur la raclée qu'ont prit ceux qui soutiennent et participent à la politique de ce gouvernement qui n'a de socialiste que le nom. Quand les « spécialistes » et les « politologues » donneront les vrais % des candidats en fonction du nombre d'inscrits et non pas des votants, on aura une analyse plus juste de l'état d'esprit des « citoyens » et on sera moins manipulés !

Mon étonnement à propos des **Municipales de St Michel de Chabrilanoux** :

Pour quoi et pour qui voter ? Aucune prise de position claire (individuelle ou collective) sur les sujets locaux qui auraient pu fâcher : camping, bibliobus, abribus... pas de projet communal cohérent, et aucune indication sur des sujets plus généraux mais oh combien cruciaux pour l'avenir de l'humanité, nous inclus : gaz de schiste, reprise en main des « services publics », aide aux sans-papiers, défense des intermittents ...

Alors on vote ou on raje « à la mine » ? A l'affection ? A ce qu'on imagine des idées que les candidats ont ? A la nouveauté ? Au nom de famille ? Pour ceux ayant déjà œuvré au Conseil Municipal, on peut toujours voter ou rayer en fonction d'une espèce de bilan personnel ...

Autre sujet que notre nouveau Conseil Municipal devrait étudier : **l'eau du robinet**.

L'eau de St Michel de Chabrilanoux :

Réseaux : SI Vernoux Haute Pression ou SI Vernoux St Michel Issantouans

Service Public de distribution : Vernoux Syndicale

Responsable de distribution : Véolia eau St Péray

Maître d'ouvrage : SIVM du canton de Vernoux

La revue Que Choisir a publié son enquête sur la qualité de l'eau en France pour 6 contaminants : nitrates, pesticides, bactéries coliformes, sélénium, aluminium et radioactivité. (Visible sur le site de Que Choisir)

Stupeurs et tremblements ! St Michel se récolte d'abord un très vilain petit bonhomme ☹, puis un médiocre ☹ pour l'un de ses deux réseaux !

Le site "sante.gouv.fr" vous dira que l'eau est excellente (les contrôles officiels examinent d'autres paramètres) et certains accuseront Que Choisir d'être anxigène.

Mais y aurait-il quelqu'un dans la salle du conseil pour dire qu'il serait temps de prendre en main l'ensemble de la gestion de l'eau ? (Et de l'électricité et du gaz et de la poste etc...)

Comédie dramatique à l'Élysée :

Le roi s'amuse



Hollande a enfin apporté à la France entière la démonstration qu'il est un président « normal » puisqu'il agit comme ces prédécesseurs en perpétuant une tradition solidement établie au « Château » : les aventures extraconjugales. Cette pratique avait déjà été popularisée en 1899 par Félix Faure qui « perdit connaissance » dans les bras de sa « connaissance ». Plus récemment, dans les années 70, Giscard se fit surprendre en train de rentrer à l'heure du laitier, Tonton s'éclipsait en douce en semant les paparazzi grâce à la complicité de Roland Dumas, Chichi était injoignable durant des soirées entières au grand dam de Bernadette qui le cherchait partout, et enfin Sarko inaugura le divorce élyséen et le remariage au « Château ». Pour compléter la série il ne manquait donc plus que l'escapade nocturne en scooter !

En plus de l'émotion suscitée par la répudiation peu élégante de Valérie Trierweiler, l'affaire a porté sur le devant de la scène le problème de la « first lady ». Et même si dans la constitution républicaine, la première dame n'a pas d'existence légale, on sait maintenant qu'elle peut avoir un coût exorbitant ! En effet, les chiffres publiés par Matignon au sujet des épouses ou des compagnes des présidents sont éloquents. On apprend que Bernadette Chirac disposait de **21 personnes** à son service entre gardes du corps, secrétaires et chauffeurs, pour un coût avoisinant les **80 000 €** mensuels, c'est-à-dire près d'un million d'euro par an, l'équivalent de quelques bonnes brouettes de pièces jaunes ! Née Chodron de Courcel, Berny a su tenir son rang : « Je ne suis pas Madame tout le monde », aime-t-elle d'ailleurs encore rappeler aux journalistes trop pressants ! Carlita était « moins exigeante » avec **8 personnes** et un **budget mensuel de 60 000 €** et Valouse « contentait » de **5 personnes** pour un budget de **20 000 € par mois**, ce qui semblait plus raisonnable en ces temps de vaches maigres.

Mais on sait bien qu'à toute chose malheur est bon et cette infidélité hollandaise a donc trois conséquences positives. Elle permet tout d'abord à l'Etat de réaliser quelques menues économies. Ensuite elle fait le bonheur d'une entreprise française qui voit les ventes de ses casques Dexter exploser. Enfin elle apporte la preuve que Hollande, souvent mis en cause pour ses compétences, est capable d'être l'égal de DSK, notre meilleur économiste.

Le trouble-fête

anagramme

« Un anagramme est un mot formé par la transposition des lettres d'un autre mot » : « *singe* » est l'anagramme de « *signe* ».

A vous de trouver les anagrammes des 10 mots de la grille de gauche pour former verticalement, dans la grille de droite et dans les colonnes grisées, le nom de deux massifs montagneux des Alpes françaises.

C	I	B	L	E	R
H	A	R	G	N	E
G	L	A	I	S	E
T	R	E	F	L	E
N	E	U	T	R	E
S	O	N	D	E	R
C	O	R	N	E	E
R	E	U	N	I	R
T	I	S	A	N	E
M	I	E	N	N	E

▼
▼
▼
▼
▼
▼
▼
▼
▼
▼

Solutions page 56



Juda et Thamar, par Horace Vernet (1840).

Juda et la putain

Dans le numéro précédent de La Chabriole, vous avez fait connaissance avec Juda que son père Jacob avait béni de façon très énigmatique. Cela m'a donné l'idée de revenir sur un événement très particulier et instructif de la vie de ce Juda* qui, je le répète, est un ancêtre de Jésus le Nazaréen.

La scène se passe pendant la période où Joseph vendu par ses frères est en Égypte. Juda, de son côté, vit en Canaan et s'est marié avec une étrangère. Elle lui donne trois fils : Er, Onân et Shéla. C'est ici qu'entre en scène la belle Tamar, que Juda a choisie comme femme pour son aîné.

Origine de l'onanisme

Er, l'aîné, n'est pas ce qu'on appelle un gars sérieux et il meurt rapidement sans enfant. Selon la coutume, la veuve doit être recueillie par le frère cadet. Tamar devient donc la femme de Onân. Mais celui-ci n'a cure de l'héritage : s'il donne un enfant à Tamar, cet enfant sera considéré comme le fils de son frère Er et non le sien. C'est pourquoi il pratique avec elle le *coïtus interruptus*. Et comme il s'appelle Onân, vous en déduirez l'origine du mot "onanisme". En punition, Onân meurt à son tour. Vous remarquerez que cette pratique n'est pas considérée ici comme répréhensible sur le plan de la morale sexuelle, mais comme une injustice flagrante à l'égard de son frère mort sans héritier.

Comme Juda a encore un troisième fils, Shéla, ce sera à lui de relever le flambeau. Mais Shéla est encore bien jeune. Juda promet à Tamar de lui faire signe quand le moment sera venu. En attendant, il la renvoie chez son père. Promesse que Juda s'empresse d'oublier : ses deux premiers fils sont morts dans les bras de Tamar. Il veut épargner le dernier.

Le coup de la belle fille

Entre temps, Juda était devenu veuf et s'en était consolé. Un jour pour aller surveiller la tonte de ses moutons, il doit s'approcher des terres paternelles de Tamar. Celle-ci l'apprend et s'arrange pour lui rappeler, à sa façon, la promesse de lui donner Shéla pour époux maintenant qu'il est devenu grand. Elle quitte ses habits de veuve, revêt des atours plus alléchants et va se poster, le visage voilé, sur la route où doit passer son beau-père.

Émoustillé par la rencontre de cette femme avenante, le veuf récent lui demande poliment sans ambages : « Est-ce que je peux coucher avec toi ? » (v. 16). Ils conviennent du prix : « Un chevreau de mon troupeau que je t'enverrai » (v. 17). La femme, prudente, demande un gage. Juda lui laisse alors son sceau et son cordon ainsi que son bâton. Ils couchent ensemble. Honnête, Juda veut s'acquitter de sa dette et fait porter par un ami le chevreau promis. On fait une enquête d'où il ressort qu'il n'y a jamais eu de prostituée au lieu-dit.

La loi et la justice

Retournée enceinte chez ses parents, arrive le moment où le scandale éclate : Tamar ne peut plus cacher sa grossesse. On en avise Juda : « Tamar ta belle-fille a fait la putain. Elle est même enceinte pour avoir fait la putain » (v. 24). Juda, le chef de famille, est formel : « Faites-la sortir et qu'on la brûle » (v. 24). Tamar a des arguments pour sa défense.

Elle sort avec en mains un sceau et son cordon et un bâton « Je suis enceinte du propriétaire de ces objets » (v. 25). Juda ne se excuse pas d'avoir couché avec elle, il ne crie pas à la trahison de sa belle-fille, il avoue simplement : « Elle a été plus juste que moi qui ne l'ai pas donnée à mon fils Shéla. »

Il reconnaît que sa justice a été supérieure à la sienne qui ne faisait qu'appliquer la loi. Il a su écouter son cœur. Un grand bonhomme que ce Juda ! Et quelle femme que Tamar ! Ils figurent parmi les ancêtres de Jésus : « Et Juda par Tamar engendra Pharès¹ ... qui engendra Joseph l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus. » (Livre des origines de Jésus, Matthieu 1,1-3, 16).

Pierre Duhamel

¹ En fait, Tamar engendra des jumeaux, Peretz et Zarah. La valeur numérique de ces deux noms (580) est égale à celle du mot Serefa (580) qui désigne le feu, auquel elle avait échappé. Encore un des nombreux clin d'œil dont la Bible est friande.

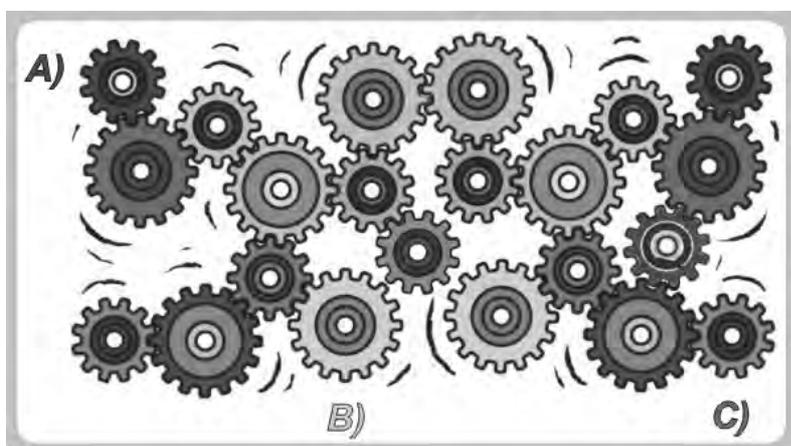
*Cette histoire fait l'objet du chapitre 38 du livre de la Genèse. Les versets relevés sont des citations exactes de la Genèse. Lire aussi Erri de Luca "Les Saintes du scandale" (en bibliothèque de St Michel) et Jane Elkouby "Chronique biblique au féminin", Albin Michel.

Chagall, Lithograph Signed, Tamar Belle-Fille de Juda



Jeu de l'engrenage, (à la mode de Juda et Tamar)

La roue dentée A tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Quel est le sens de rotation de la roue B et de la roue C ?



UNE PRATIQUE ARDÉCHOISE DISPARUE :

LE FOUILLASSIER



Quand on est fils de paysans de Saint Michel de Chabrilanoux, et qu'on a la chance d'avoir des petits enfants américains, on a de belles histoires à leur raconter. Toutes les péripéties et conditions de vie quand on avait leur âge, sont autant d'exemples pour justifier cette affirmation. À première vue, tout pourrait opposer ces bambins, optimistes, surs d'eux, parlant déjà trois langues, à leur aïeul décati. Il est vrai que ce dernier a eu beaucoup de mal à s'exprimer correctement en français, et que son périmètre d'action ne dépassait guère les parcelles où il devait emmener paître un maigre troupeau. En ajoutant à ce périmètre d'action le trajet pour aller jusqu'à l'école de son village, et celui pour rejoindre Saint Sauveur de Montagut lors des traditionnelles foires annuelles, l'inventaire peut être considéré comme clos. Et pourtant ? Ces enfants ont les mêmes sanctions dans leur école américaine lorsqu'ils sont trop turbulents ou trop dissipés. Ils « se ramassent » - comme on disait à l'époque - 100 lignes à faire le soir à la maison, en plus de leurs incontournables et nombreux devoirs quotidiens : « I must not disturb my classmates during the lesson » (je ne dois pas perturber mes camarades de classe pendant la leçon). On retrouve beaucoup de similitude dans les pratiques et la pédagogie de cette école avec celles de nos écoles républicaines des années quarante ou cinquante. Elle a conservé par exemple la punition, voulue vexatoire, du « time out », c'est-à-dire « aller au piquet ». Cette technique punitive était déjà utilisée à Saint Michel pour canaliser et calmer les ardeurs des plus petits. Un superbe rajeunissement de 65 ans pour ce papy étonné ! Par contre s'il y a un terrain où le papy reprend des couleurs et garde l'avantage, c'est bien quand il raconte ses exploits lorsqu'il grimpait dans les arbres. Rares sont les enfants d'aujourd'hui, surtout lorsqu'ils sont surveillés, qui ont la possibilité de s'exprimer librement dans cette discipline : ne fais pas ci..., ne fais pas ça..., Je t'interdis ... Ah le principe de précaution et l'attitude de tous ces « parents ébredons » vis-à-vis de leur très chère progéniture (dans tous les sens du terme d'ailleurs !). Eh bien, le papy lui, non seulement on l'autorisait, mais en plus on l'encourageait à grimper dans les arbres, ce qu'il continue à faire par atavisme et habitude.

Ceci m'amène à relater une activité en pratique dans nos campagnes dans les temps dits anciens, mais qui ne sont pas si lointains, et que l'on appelait « faire la feuille ». À cette époque, Saint Michel n'était pas un village idyllique peuplé de personnes qui exerçaient un métier formidable avec une activité de plein air où l'on pouvait organiser son travail librement comme on l'entendait..., non, la vérité était tout autre. Pour une grande partie de la population il s'agissait avant tout d'une activité proche d'une économie de survie où la valeur travail ne se discutait pas. C'était la seule ressource pour avoir un peu de reconnaissance de la part de ses congénères, ou tout simplement pour mettre un peu plus de gras dans son assiette et son quotidien de vie.

Chaque année, dans la deuxième moitié du mois d'août, on attaquait l'opération de taillage des grands arbres. Cette pratique était d'une grande utilité, mais n'amenait pas grand-chose économiquement. Comme je l'ai déjà dit, on était plutôt dans une économie de survie et tout semblait avoir beaucoup de valeur. On y mettait donc du cœur à l'ouvrage. Parmi les arbres concernés, les châtaigniers avaient la priorité, car l'arbre à pain était soigné comme un membre de la famille. L'entretien de la châtaigneraie était nécessaire et obligatoire pour avoir une meilleure récolte, donc on ne se posait pas de questions. Par contre, rien ne se perdait. Les branches éliminées étaient immédiatement récupérées et mises en fagots. Commençait alors, sur place, l'opération de séchage de tous ces fagots. J'entends encore l'expression de notre père qui choisissait les périodes de beau temps pour cette opération : « Ah aujourd'hui on va bien capiter car la feuille sera vite carnée ! ». Lorsque le feuillage des fagots était suffisamment sec, on les regroupait en les redressant contre un tronc d'arbre pour en faire un tas que l'on nommait « fouillassier » ou « fouiller ».

Ces fagots étaient ensuite transportés l'hiver, à dos d'homme, dans un grenier ou un calabert. Ils servaient à nourrir les quelques chèvres pendant les journées où on ne pouvait pas les sortir, en particulier pendant les périodes de neige.

Lorsque les feuilles séchées avaient été grignotées, le bois était récupéré pour faire des « rames » (tuteurs pour les haricots ou les pois), des accessoires d'outils (dents de râteau pour fenaison par exemple), ou tout simplement être brûlé. Il servait dans ce cas à allumer le feu du fourneau, de la cheminée, ou de la marmite à cochons.

Dès leur jeune âge, les enfants étaient mis à contribution pour « faire la feuille », selon le niveau de dangerosité estimé par le père de famille. Les enfants adoraient cette activité car cela leur permettait de grimper sur les arbres. Ils avaient leur propre « hachou » (hachette) et commençaient en général leur apprentissage en coupant les branches basses, et surtout, les rejets présents à la base du tronc de la plupart des feuillus. Je ne résiste pas à l'envie de citer ici cette magnifique phrase issue de l'une de mes rédactions devant relater nos occupations de fin de vacances. Elle résume à elle seule un autre danger que les jeunes d'aujourd'hui auraient du mal à appréhender. Cette phrase a du également mettre mon instituteur, le brave Paul Suchon, dans tous ses états : « Avant d'aller attaquer les ragaïsses j'ai du gaucher des roumèzes et de la chalaye en faisant bien attention de ne pas les ramasser dans la babine, et en tapant avec mon hachou, tout en me méfiant de ne pas l'ébercher à cause des pierres, j'ai ébourli un nid de chaberllians alors que je n'avais pas l'intention de les bourchuner ». Certains vieux châtaigniers pouvaient effectivement présenter des cavités cachées et réserver quelquefois des surprises (on disait dans notre langage patoisant qu'ils étaient « bournus »).

Les chaberllians (frelons) utilisaient ces cavités pour établir leur nid qui était souvent invisible. Dès les premiers coups d'hachou, ils sortaient de leur cache et n'hésitaient pas à attaquer. L'unique salut résidait dans la spontanéité et la vitesse pour prendre la poudre d'escampette à travers la forêt. Le chaberllian ardéchois n'avait rien à envier à son camarade asiatique au point de vue agressivité et dangerosité ! On comprend mieux pourquoi le père de famille nous faisait toujours commencer par les ragaïsses, car il fallait aussi assimiler la technique de fuite. Quelquefois, l'attaque des chaberllians pouvait se faire lorsqu'on était déjà sur le châtaigner, et dans ce cas, il fallait compter sur l'agilité et la forme physique pour se tirer de ce mauvais pas. On utilisait la méthode dite du « saut de commando », si cela était possible en fonction de la hauteur. Dans le cas contraire, on optait pour la technique reprise plus tard par l'acteur Michel Serrault dans le film « Le viager », pour descendre rapidement le long d'une échelle !

Parmi les autres arbres concernés il y avait les « roures » (chênes rouvres) qui poussaient souvent dans des minis forêts qu'on appelait « des blachettes » et que l'on taillait en dernier vers la fin août, voire le début septembre. Le bois récupéré était très apprécié comme bois de chauffage. Les frênes fournissaient le bois pour la fabrication des manches d'outils et chaque exploitant entretenait et façonnait, grâce au taillage, quelques spécimens dédiés à cette production.

La palme en matière de taillage revenait incontestablement au grand peuplier d'Italie, le célèbre « pibou ». Cette taille s'effectuait tous les quatre ans, car il fallait attendre que les branches soient suffisamment grosses pour supporter le poids du tailleur. Ce dernier grimpeait sur l'arbre jusqu'au sommet pour commencer son travail. Il se hissait par la seule force de ses bras, ce qui n'était pas facile car les branches poussent parallèlement, et très près du tronc. Les branches ne devaient pas, non plus, être trop grosses, car après un coup d'hachou à leur base pour faire une première entaille, on les cassait par une simple pression avec la jambe. L'opérateur tenait dans ce cas le tronc à bras le corps et appuyait vers le tiers ou le milieu de la branche, en agissant par un simple effet de levier. La branche cassait normalement d'un coup sec, comme du verre. Cette méthode était dangereuse, mais permettait d'aller beaucoup plus vite.

Si la branche résistait, on effectuait la coupe avec « l'hachou » que l'on accrochait à la ceinture, dans le dos, lorsqu'on grimpait sur le peuplier. Quelle énergie déployée pour arriver jusqu'au sommet ! Quelquefois on avait l'agréable surprise de découvrir un nid d'écureuils et d'admirer leur vivacité et agilité dans la fuite, les parents d'abord pour montrer l'exemple, et les enfants ensuite. Arrivé au sommet, on laissait un simple petit bouquet feuillé de 1 à 2 mètres seulement. Quelle sensation, perché à cette hauteur, de se laisser entraîner et griser par « le balan » (balancement) de la cime dont l'amplitude pouvait atteindre quelques dizaines de cm, même par faible brise. Le rythme cardiaque s'accélérait alors sous l'effet d'une petite montée d'adrénaline. Après ces quelques instants merveilleux, le tailleur commençait la lente descente en éliminant toutes les branches comme indiqué ci-dessus.

Pour avoir ce privilège, il fallait avoir la confiance absolue des parents, ce qui était le cas vers 13 ou 14 ans, âge où habituellement les enfants « passaient » le certificat d'études primaires qui les faisait basculer dans le monde des adultes. Je pense que de nos jours, nos parents risqueraient d'être dénoncés pour maltraitance vis-à-vis de leurs enfants, et pourraient même se retrouver en prison. Autres temps, autres mœurs ! Mais où est la vérité ? Quel plaisir cependant d'avoir connu tout ça.

La feuille de peuplier, séchée, contrairement à celle du châtaigner ou du chêne, n'était pas la plus indiquée pour les fouillassiers et la conservation pour l'hiver car elle se détachait trop facilement des branches. En général on défeuillait les branches pour récupérer les feuilles vertes que l'on déposait dans un « bourrin » pour le transport. Elles étaient ensuite stockées dans un coin du grenier pour être utilisées assez rapidement, soit tel que, soit cuites dans une marmite à cochon. Quelquefois ces feuilles vertes étaient consommées par les animaux du cheptel, immédiatement sur le lieu d'abattage des branches. La taille du peuplier était également nécessaire pour avoir de beaux troncs, servant par la suite de poutres maîtresses pour les toitures, ou de matière première pour la scierie et la menuiserie. Parmi les applications, citons en particulier la fabrication de cageots pour les légumes et de cagettes pour les fruits. Le peuplier servait aussi pour la production de fibres ou frisures de bois destinées à emballer les pêches à cette époque. M. Bosviel, si ma mémoire est bonne, avait un atelier de production de frisures à Saint-Laurent-du-Pape.

Sur les bords des ruisseaux poussaient quelquefois des « pibounes » considérées comme des peupliers femelles ! Je ne sais pas pourquoi, mais ces arbres étaient rarement taillés et les feuilles non utilisées. Dommage, car j'aurais pu également avoir beaucoup de plaisir à grimper sur ces pibounes !

J'ai appartenu à la génération qui est passée en quelques décennies d'une vie archaïque proche du moyen âge, à celle du monde d'aujourd'hui. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Difficile de se prononcer objectivement...mais cela fait de belles histoires de jeunesse à raconter à ses petits enfants. Ces derniers assimilent volontiers mes balivernes de la vieille Ardèche à l'histoire de « Sans famille » ou à celle de David Copperfield. Et lorsqu'ils rajoutent, imprégnés de leur culture et de leur histoire américaine : « Oh mais les conditions de vie et de pauvreté dans ta jeunesse ressemblent aussi à celles des pèlerins du Mayflower », je m'empresse de les dissuader. Je leur dis simplement, qu'heureusement il n'y a rien de comparable avec cette époque. En effet, je n'ai pas été aidé et guidé par des indiens qui eux par la suite, ont été massacrés, mais tout simplement par une communauté éducative très homogène et exemplaire...

Aujourd'hui, c'est toujours un plaisir de rendre hommage à cette communauté éducative, qu'elle soit scolaire ou familiale.

Gérard COSTE -

Souvenirs partagés avec mes frères et avec mes voisins lors de la réunion des « Retrouvailles » en février 2014.



UN CENTENAIRE OUBLIE 1514 : LA MORT D'ANNE DE BRETAGNE par Jean-Pierre Meyran

La Bretagne s'apprête à fêter le 500^{ème} anniversaire de la mort de sa duchesse préférée, Anne ! De grandes festivités sont prévues... Allons donc parcourir la vie de cette jeune fille, otage des querelles dynastiques et garante de l'indépendance de son Duché...

AU DEBUT

Le 26 juin 1471, François II, duc de Bretagne, épouse Marguerite de Foix. Le 25 janvier 1476 (ancien style, mais en fait 1477 après l'unification du calendrier), naît leur première fille, Anne.

Anne grandit dans la Tour Neuve du château des ducs de Bretagne à Nantes. Son éducation est confiée à Françoise de Dinan, fort savante et versée dans les lettres et les arts. Pour l'époque, ça restait tout à fait exceptionnel : la soif de culture de la renaissance ne s'était pas encore répandue comme au siècle suivant !

La légende dit qu'Anne apprend ainsi le français, le breton, le latin et le grec et même un peu d'hébreu. En plus, elle chante, danse, joue de la musique, peint et brode ! La réalité devait être un peu moins universelle, quoique de bonne tenue. Ses contemporains la décrivent comme une enfant à l'esprit net, au sens droit, une princesse accomplie, à l'intelligence ouverte, et qui est aussi très généreuse, mais elle n'oublie ni les injustices, ni les offenses.



Au physique, petite, légèrement boiteuse, ce n'était pas une beauté mais elle avait beaucoup de charme, et un air de noblesse, de bonté et de décision se dégageait de sa personne.

Son enfance eût été des plus heureuses si le duché de Bretagne n'avait été menacé en permanence par le royaume de France et son roi, Louis XI, qui aurait bien rajouté ce morceau de choix à son royaume comme il l'avait fait avec la Bourgogne.

Pour protéger le duché et son héritière bien aimée, François II signe un traité d'alliance avec Edouard IV d'Angleterre qui s'engage à marier son fils, le prince de Galles, futur et éphémère Edouard V, avec Anne quand ils auront atteint l'âge.

DUCHESSE

Entre-temps, Louis XI meurt en août 1483 ; sa fille, Anne de Beaujeu, régente du royaume, reste fidèle à sa politique expansionniste, et, grâce à ses mercenaires, l'armée royale inflige à l'armée ducale une sanglante défaite à Saint-Aubin du Cormier le 28 juillet 1488.

De désespoir, le duc meurt en son manoir de Cazoire à Couëron, un peu en aval de Nantes, le 9 septembre suivant.

En cette période, la loi successorale bretonne, établie principalement par le premier traité de Guérande en 1365 par Jean IV, reste fort imprécise. Elle prévoit la succession de mâle en mâle dans la famille des Montfort en priorité ; puis dans celle de Penthièvre. En effet, côté Montfort, il ne reste qu'Anne (puis Isabeau) et, côté Blois-Penthièvre, Nicole de Penthièvre. Or en 1480, Louis XI, toujours fin stratège, achète les droits de la famille de Penthièvre pour 50 000 écus. Anne de Beaujeu, sa fille, confirme cette vente en 1485 à la mort de Jean de Brosse, mari de Nicole de Penthièvre. Complicé ? Certes. Mais essentiel pour l'époque...

Pour la succession du duc François II, le manque d'un héritier mâle menace donc de replonger la Bretagne dans une crise dynastique, voire de faire passer le duché directement dans le domaine royal.



Et le roi de France évidemment se frotte les mains devant une telle perspective... François II étant en résistance contre les prétentions du roi de France il, décide de faire reconnaître héritière sa fille par les États de Bretagne, malgré le traité de Guérande. Ceci a lieu en 1486 et accroît les oppositions au duc dans le Duché, la concurrence des prétendants au mariage avec Anne de Bretagne et mécontente l'entourage du roi de France.

LA FRANCE N'EST PAS CONTENTE, SURTOUT SON ROI

La Bretagne est alors occupée par les soudards du roi de France. Malgré son jeune âge, Anne comprend qu'elle doit se marier pour échapper à l'emprise française. Parmi les sept prétendants possibles ses conseillers choisissent Maximilien, duc d'Autriche et héritier de l'Empire.

Entre temps, Anne est couronnée duchesse de Bretagne en février 1489 à Rennes, comme le veut la tradition. Et c'est le 19 décembre 1490 qu'Anne épouse Maximilien de Habsbourg à Rennes lors d'une cérémonie pour laquelle le duc d'Autriche s'est fait représenter par Wolfgang de Polham, suivie d'une messe dans la cathédrale célébrée par Mgr Michel Guilbé. Mais oui, en ces temps royaux, on pouvait très bien ne pas assister à sa propre messe de mariage.



Charles VIII bondit de fureur, car le traité du Verger n'a pas été respecté. Et en se mariant avec l'Empereur, le Royaume de France est cerné par cette alliance matrimoniale : Anne à l'ouest, l'empereur à l'est ! Trop c'est trop. Surtout qu'Anne, du fait de ce mariage, a maintenant le statut de Reine, et plus de simple duchesse, qu'elle reste pour la Bretagne ceci dit, qui n'est toujours pas un royaume !

Voici alors que le chef de guerre poitevin La Trémoille, au nom du nouveau roi de France, Charles VIII, met le siège devant Rennes avec ses soldats en octobre 1491. Rennes résiste. Le roi y vient en personne et propose à Anne de l'épouser. Les conseillers de la duchesse la pressent d'accepter pour le bien de son peuple, ce qu'elle fera finalement. Mais (car il y a un mais, et un gros) : elle est déjà mariée !

Comment faire ? C'est fort simple : la jeune duchesse n'a encore jamais vu son impérial époux. Le mariage avec Maximilien est ainsi bêtement déclaré nul, car non consommé ! Le mariage avec Charles VIII de France, ce bravache va-t-en-guerre qui mit l'Italie à feu et à sang, a lieu à Langeais, loin de la Bretagne, et dans un quasi secret le 6 décembre 1491, entouré d'un fort parfum de rapt, ce qui amènera le pape Innocent VIII à n'accorder sa dispense qu'après une déclaration solennelle d'Anne affirmant qu'elle n'avait été l'objet d'aucune violence. La Trémoille avait bien pris soin de la laisser sortir libre et volontairement de Rennes : en cas contraire, il y aurait eu contrainte, et ce mariage n'aurait pas pu avoir lieu !

REINE DE FRANCE

Anne est encore une enfant, -elle n'a que 14 ans-, et s'installe à la cour de France, qui est sans doute pour elle, tellement attachée à sa Bretagne, une sorte de prison dorée.

Sa vie de reine ? Une sorte d'errance de château en château, soit dans la vallée de la Loire quand son époux est en France, soit à Lyon ou Moulins, quand il s'en va hardiment guerroyer en Italie.

Pensez donc, ce jeune homme de 21 ans a de l'énergie -et de la vanité- à revendre, et poursuit des rêves de gloire et de soleil.

Et dans cette errance, une grossesse quasi permanente : elle aura 6 enfants de Charles VIII et 8 de son Louis XII !





Son premier fils, Charles Orland, meurt en décembre 1495 de la variole. Elle aura trois autres enfants, Charles, François et Anne, qui meurent tous peu de temps après leur naissance en 1496, 1497, 1498.

Et cette même année 1498, le sort la débarrasse de Charles VIII qui se tue dans un stupide accident : il se heurte la tête sur un linteau de porte dans le château d'Amboise. Il devait marcher bien vigoureusement pour que ce choc fût mortel ! Il avait 28 ans.

Anne profite de sa liberté retrouvée pour retrouver l'exercice des droits de son duché et obtient du nouveau roi, Louis d'Orléans-Valois, qui avait combattu aux côtés des troupes bretonnes à Saint-Aubin du Cormier, le retrait des troupes d'occupation françaises en Bretagne.

REINE DE FRANCE BIS

Louis d'Orléans, devenu Louis XII de France, doit répudier sa première épouse Jeanne de France, fille de Louis XI (vous suivez ?) une femme disgracieuse et boîteuse, mais au cœur d'or, que son père l'avait forcé à épouser, quand il était encore duc d'Orléans, pour qu'il ne puisse s'assurer une succession légitime, étant persuadé qu'une fille boîteuse ne saurait donner des héritiers sains. Charmante attention, non ?

Autre délicatesse : pour amadouer le Pape, Alexandre VI Borgia, autre parangon de haute moralité, et lui « acheter » la dissolution de son mariage, Louis XII lui offrit le Valentinois, érigé en duché pour la circonstance, pour son fils (oui vous avez bien lu : le fils du Pape), César Borgia. Au passage, le duché de Valentinois comportait en ce temps une bonne partie de l'Ardèche actuelle, entre Doux et Eyrieux, si, si. Autrement dit, notre bon village de Saint Michel en faisait partie, et appartient donc un temps à César Borgia !

Cette formalité accomplie, le nouveau roi peut épouser Anne, rentrée en Bretagne dès août 1498. C'est là que Louis viendra la rejoindre pour l'épouser le 9 janvier 1499 dans la chapelle du château des ducs de Bretagne à Nantes, chacun ayant été judicieusement « divorcé » de son



précédent conjoint pour des raisons de haute politique. Mais à l'époque, on ne parlait jamais de divorce ! C'est seulement en trouvant des « erreurs de procédure », comme un degré de cousinage qu'on avait « oublié » au moment des noces, ou la non consommation du mariage, vraie ou fausse, ou autre chose, que le Pape pouvait accorder les précieuses dispenses. Pour le commun des mortels, pas question de désunir ce que Dieu avait uni !

En octobre 1499 naît une première fille, Claude, future reine de France par son mariage avec François Ier (la bonne reine Claude, c'est elle !), puis en janvier 1503 un fils qui meurt à sa naissance ; en octobre 1510 c'est la naissance de Renée qui deviendra duchesse d'Este.

Entre temps, en 1505, Anne revient en Bretagne pour un grand Tro Breizh, c'est-à-dire le grand pèlerinage reliant les sept villes consacrées aux sept saints fondateurs de la Bretagne. (Dol, St Malo, St Brieuc, Tréguier, St Pol de Léon, Quimper et Vannes). C'est durant ce voyage qu'elle vint à Brest admirer le navire dont elle avait ordonné la construction en 1496, La Cordelière, qui devait, sous les ordres d'Hervé de Portzmoguer, affronter le vaisseau anglais Le Régent au large de Brest en 1513 et connaître une fin tragique.

Si bien elle n'oublia jamais la Bretagne, Anne fut une admirable reine de France. Pendant que ses deux époux successifs guerroyaient en Italie, elle encourageait les lettres et les arts, et montrait une soif de culture et de beauté artistique...

Mais cette trop courte vie, si bien remplie, devait s'achever le 9 janvier 1514 au château de Blois, quinze jours avant ses 37 ans. Ses 14 grossesses l'avaient usée, et elle avait la maladie de la gravelle, c'est-à-dire, dans le langage d'aujourd'hui, des calculs rénaux...



Elle fut inhumée dans la basilique de Saint-Denis le 16 février suivant et, sur sa demande expresse, son cœur fut placé dans un reliquaire qui fut conservé au couvent des Carmes de Nantes où se trouvaient les mausolées des ducs et duchesses de Bretagne. Ce cœur en or, vide aujourd'hui, se trouve aujourd'hui au musée Dobrée de Nantes, qui l'a à son tour prêté au musée du château des ducs de Bretagne.

Avec ce décès, la Bretagne qui avait tant aimé sa duchesse, perdait celle qui l'avait aussi tellement aimée et qui fut le dernier rempart des libertés bretonnes.

Ensuite, l'histoire et le statut de la Bretagne restent assez compliqués : la fille d'Anne, Claude, épousant François Ier, c'est celui-ci qui devient « duc » mais pas tout à fait tout en l'étant ; il désignera son fils aîné, le dauphin François, comme duc, alors qu'il n'en est qu'usufruitier. Bref, un sac de nœuds juridique. Finalement, ce sont les états (= assemblées) des deux pays qui voteront en 1532 l'union de la Bretagne à la France...



**« En ce petit vaisseau
De fin or pur et munde
Repose unq plus grand cueur
Que oncque dame eut au munde
Anne fut le nom delle
En France deux fois royne
Duchesse des Bretons
Royale et Souveraine.
M D XIII »**

(petit texte gravé sur le cœur d'or ayant contenu son cœur)

TOUT FINIT (OU CONTINUE ?) PAR DES CHANSONS

Pour la postérité, et les enfants en particulier, Anne de Bretagne sera à jamais liée à cette petite chanson, qui, je le crains fort, ne se chante plus guère sauf peut être en Bretagne ?

Tous les couplets se chantent sur le même modèle que les deux premiers : le premier vers d'un couplet reprend le deuxième du précédent, en y ajoutant « duchesse en sabots », et au vers suivant, on rajoute « en sabots mirlitontaine »...

***C'était Anne de Bretagne, duchesse en
sabots,
Revenant de ses domaines, en sabots
mirlitontaine
Ah ah ah ! Vivent les sabots de bois !
Revenant de ses domaines, duchesse en
sabots,
Entourée de châtelaines, en sabots***

mirlitontaine

Ah ah ah ! Vivent les sabots de bois !

***Voilà qu'aux portes de Rennes,
L'on vit trois beaux capitaines,
Offrir à leur Souveraine,
Un joli pied de verveine.
S'il fleurit, tu seras reine !
Elle a fleuri, la verveine :
Anne de Bretagn'fut reine.
Les Bretons sont dans la peine,
Ils n'ont plus de souveraine,
C'était Anne de Bretagne.***

PETITE PRECISION MYTHOLOGIQUE

On peut se demander pourquoi Anne incarne à ce point la Bretagne, et pourquoi Sainte Anne est sa « patronne » incontestée, comme en témoigne le pèlerinage à Ste Anne d'Auray.

Anne est la mère de la vierge Marie... mais voyez comme les choses sont bien faites : chez les celtes, Ana, (parfois appelé Danu, Dana, Anu, Anna ou encore Don au pays de Galles), était très exactement la déesse mère de la mythologie irlandaise. Les Tuatha dé Danann (" tribus de la déesse Dana ") étaient ses enfants divins et régnaient sur l'Irlande avant l'arrivée des Gaëls. Fort probablement, les moines qui compilèrent les sagas irlandaises à partir du Ve siècle minimisèrent le rôle des déesses. Les récits qu'ils nous ont transmis reflètent un monde dominé par l'homme, où les guerriers s'en donnaient à cœur joie. Le culte d'Ana était particulièrement associé à la région de Munster (Sud-est de l'île) et deux sommets des monts du Kerry sont même appelés " Da Chich Anann " (les Tétos d'Ana).

Elle est ainsi, très facilement, devenue sainte Anne, patronne des Bretons (Mamm-Coz, Mère-Vieille). Nous avons là encore un exemple des croyances anciennes qui prennent un vêtement chrétien pour être tolérées par la nouvelle religion, qui souvent n'y a vu que du feu !

Elle a également été nommée comme la mère de divers dieux irlandais, y compris Dian Cecht, Ogma et Lugh, oui, notre bon vieux Lug, à l'origine du nom de la ville de Lyon, qui vient de Lugdunum, la Citadelle de Lug !

Et plus près de nous, le groupe Manau s'est fait connaître en 1998 avec sa célèbre chanson « La tribu de Dana », si vous vous souvenez : « Dans la vallée de Dana, j'ai pu entendre les échos... ». Dana ? Mais oui, toujours elle !

Alors passer d'Ana ou Dana, la Déesse Mère, à Sainte Anne, mère de la Vierge Marie, elle-même mère par excellence, ne posait vraiment aucun problème...

Un coin pas si tranquille que ça ...

Depuis quelque temps des vols sont commis régulièrement sur le territoire de notre commune : un coffre-fort et une tondeuse au camping, du matériel à l'atelier municipal, des vélos, du vin ou des charcuteries chez des particuliers, etc...et tout dernièrement la télé grand écran au foyer. Je croyais que notre campagne était un coin où l'on pouvait vivre paisiblement, à l'écart des quartiers colonisés par les bandes : mais je me suis trompé : il n'y a plus de doute, désormais on peut dire que « le voleur est dans le pré » !

Je comprends fort bien que malgré cette période de crise économique il faille quand même manger et, pourquoi pas, boire un bon coup, alors on peut, à la rigueur, pardonner à quelqu'un d'avoir volé par nécessité quelques charcutailles et quelques bouteilles pour ne pas mourir de faim et de soif ! On peut comprendre aussi, à l'extrême limite, que ceux qui n'ont rien, poussés par la misère, aient envie d'aller se servir chez ceux qui ont quelque chose.

Mais je comprends encore que celui qui a trimé toute sa vie pour améliorer son ordinaire soit très en colère quand on vient lui dérober un bien acquis à la sueur de son front. Et je comprends aussi que certaines personnes, excédées par des vols à répétition, puissent réagir violemment et parfois malheureusement commettre l'irréparable.

En revanche je ne comprends pas du tout qu'on puisse s'attaquer au bien commun car un tel comportement me fait vomir : priver une association d'une TV qui permettait à tous de regarder un match entre copains c'est être tombé bien bas. Je voudrais simplement dire que les auteurs de ce vol sont des minables. Des gagne-petit ! Des dégonflés car ils n'ont même pas le courage de s'attaquer aux vrais riches, à ceux qui s'emploient, en toute impunité, à exploiter leurs concitoyens et/ou à voler l'Etat en pratiquant l'évasion fiscale.

Alors sachez, chers voleurs, si vous lisez cet article, que le vol que vous avez commis au foyer est doublement honteux. Si vous n'avez pas compris que le bien commun est le bien le plus précieux c'est que vous ne comprenez pas grand chose ! Et lors d'un prochain cambriolage si vous vous ramassez une bonne raclée ou si vous vous prenez du plomb dans les fesses je serai le dernier à vous plaindre, bien qu'étant opposé à la violence.

Avant de conclure, j'ajouterai simplement que Marine le Pen peut vous dire merci car c'est grâce à votre connerie irresponsable que son fonds de commerce prospère. Et maintenant regardez-vous dans la glace et posez-vous la question de savoir si vous méritez votre place dans notre société ou plutôt derrière les barreaux.

Chap's.

BÉNÉVOLE VOLÉ.....

Malheureusement, depuis l'écriture de l'article ci-dessus, le FJEP s'est rendu compte qu'il avait été « dépouillé », en plus de la télé, de la console lumières et du vidéoprojecteur. Ce matériel, financé par le FJEP pouvait être utilisé par tous ceux qui en faisaient la demande.

Outils que l'on peut donc ranger dans la catégorie « bien commun » (et non pas dans un coffre-fort !).

Le vol de matériel associatif laisse un goût encore plus amer : la console lumière, notamment, permettait à nos jeunes artistes de l'atelier théâtre de présenter leur spectacle dans des conditions respectables eu égard aux efforts fournis.

C'est **minable** ! Car c'est le tout « sécurisé », « surveillé », « verrouillé », « fermé », « fliqué », et « filmé » qui va gagner... ..

.....et la **Liberté** qui va trinquer.

Claire

Un statut particulier : l'intermittence du spectacle

En 1936, est créé le régime salarié intermittent à employeurs multiples pour les techniciens et cadres du cinéma. Ce régime est encouragé par les producteurs de cinéma qui, à l'époque, ne trouvaient pas de techniciens. Ceux-ci préféraient travailler chez un patron en fixe avec une paye toute l'année, d'où la difficulté pour le cinéma de trouver du personnel pour des périodes courtes et ponctuelles. Avec ce régime particulier, ils pouvaient travailler pour des films quelques mois et le reste du temps une caisse leur donnait une indemnité pour continuer à vivre et surtout à être disponibles. En 1969, les artistes interprètes sont intégrés au régime d'intermittents, puis vient le tour des techniciens du spectacle vivant...



Bref résumé de son fonctionnement :

Le statut impose de travailler au minimum 507 heures en 10 mois pour les techniciens et 10 mois ½ pour les comédiens, danseurs... (là où des salariés dits "normaux" ne doivent justifier que de 610 heures sur 28 mois). Cela signifie que si l'intermittent n'arrive pas à ce quota minimum, il perd son statut et ses allocations.

Il faut savoir que les cachets varient d'un contrat à un autre (du SMIC horaire pour une large majorité à un salaire nettement très supérieur au raisonnable concernant nos stars nationales). Le plafond de l'indemnité mensuelle est de 5475€ (indemnité qu'une minorité d'intermittents touchent).

Une journée travaillée représente 12 heures, les heures supplémentaires ne sont quasi jamais payées. Si vous travaillez 4 heures de plus, c'est pour votre poche. Quand vous êtes intermittent, vous oubliez de compter les heures. C'est une habitude à prendre. Les jours de week-end ou horaires de nuit sont payés comme un jour classique et sont très fréquents. Peu de vacances, des horaires de nuit, de nombreux dimanches travaillés. Sans compter toutes les difficultés qui s'ajoutent pour trouver un appartement, faire un prêt auprès d'une banque car ce métier est "instable".

On ne choisit pas d'être intermittent du spectacle pour la facilité, mais par passion !

Un statut encore une fois remis en question :

En réalité, la question des intermittents du spectacle est loin d'être un simple problème comptable, elle renvoie au statut de la culture dans notre pays. Or c'en est l'un des plus beaux fleurons, au point que Michelle Obama la qualifiait récemment d'exceptionnelle.

Transférer le dossier des intermittents à l'Etat équivaldrait à alourdir le financement public de la culture, à la transformer en une culture d'Etat et à fonctionnariser les artistes : inacceptable!

Faut-il alors intégrer les intermittents dans le régime général et abolir tout particularisme ? Non. Même la Cour des comptes, dans sa rigueur financière, refuse la « remise en cause de l'existence d'un régime spécifique ».

Pourtant ce statut est encore remis en question, après la proposition du MEDEF de l'abroger tout simplement, une proposition est sur le point d'être signée où il serait question de taxer très fortement les employeurs d'intermittents. Les premiers à subir cette inflation seront les petites et moyennes compagnies dont la mort est annoncée.

Pour conclure sur une vision locale, une France sans intermittents du spectacle, c'est la disparition du festival de la « Chabriole », du Festival Jeune Public « Cabrioles », des animations lors de la fête de la FSU, des spectacles proposés par les Petites Envoyées du Théâtre de Privas, mais aussi les spectacles de Noël, en bref de tout ce qui contribue largement à la part de « l'extra- ordinaire » !



Une intermittente du spectacle
qui essaie de contribuer à l'enrichissement culturel
et au bien-être de la vie locale !

Virginie DESPRES
(Fanfan)

LES « GOSPEL EN MARCEL » EN CONCERT CHEZ VOUS

VENDREDI 20 JUIN : EGLISE DE ST ETIENNE DE SERRE À 20H30

SAMEDI 21 JUIN : TEMPLE DE ST MICHEL DE CHABRILLANOUX À 20H30

VENDREDI 27 JUIN: EGLISE DE ST VINCENT DE DURFORT À 20H30

SAMEDI 28/ JUIN : TEMPLE DES OLLIÈRES, À 20H30

Elections municipales : quand les "Sans voix" prennent la parole

Malgré les promesses du candidat Hollande (et de Tonton en 1981...), les étrangers extra-communautaires, qui au même titre que les autres, vivent ici, ont des enfants scolarisés, payent leurs impôts, cotisent aux différentes caisses, etc..., restent **Sans Voix**. Sans voix aussi les Roms ou les sans logis, parce qu'ils n'ont pas de logement identifié légalement. Sans voix des milliers d'hommes et de femmes qui ne peuvent toujours pas peser par leurs votes sur les politiques municipales.



Alors germe une idée d'action dans la tête de militants, (français et étrangers, simples habitants de Paris, militants associatifs ou politiques), se battant pour le droit de vote des étrangers

...Présenter une liste aux élections municipales dans le 18^{ème} arrondissement de Paris !

Pourquoi le 18^{ème} arrondissement de Paris ? Dans le 18^{ème}, sur 200000 habitants, 100000 seulement ont le droit de vote alors que tous payent taxes, impôts et charges sociales, participent à la vie économique, sociale et culturelle de cet arrondissement. Et l'aberration est que les enfants majeurs de ces migrants, nés en France, ont le droit de vote alors que leurs parents, vivant en France depuis plus longtemps qu'eux, ne l'ont pas !!!

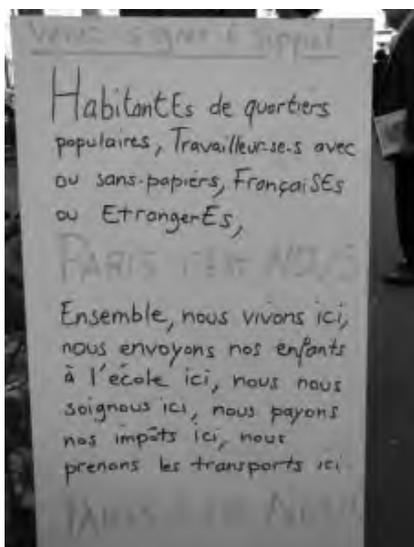
Ils ont constitué une liste de 45 candidats comportant 28 migrants venant de 4 continents et 17 français, en respectant la parité. Les 2 têtes de liste, Anzoumane SISSOKO – malien et Nancy HAMILTON – canadienne, ont déposé la liste le 6 mars à 10h à la préfecture de Paris où on leur a remis un reçu provisoire de dépôt de liste Et le lendemain matin, à la première heure, comme ils s'y attendaient, ils recevaient le rejet de leur liste par le préfet de Paris.



Mais ils ne lâchent pas !!!

Ils décident d'organiser un vote « parallèle », éditent des bulletins de vote téléchargeables, et offrent la possibilité aux français de mettre leur bulletin dans les urnes (les officielles) et pour les migrants, à venir voter dans les urnes installées à proximité de 4 stations de métro de l'arrondissement. Une carte d'électeur, tamponnée, leur sera remise à l'issue du vote. Au 1^{er} tour, 702 bulletins ont été déposés dans les 4 urnes spéciales; le 18^{ème} arrondissement compte 48 bureaux de vote... à vos caulettes messieurs Ifop et consorts. Pour les bulletins déposés dans les urnes officielles ? Impossible de le savoir car ils ont été comptabilisés avec les « nuls/blancs » et l'accès à la mairie du 18^{ème}, à l'heure du dépouillement, leur a été refusé !! Forcés de l'ordre à l'appui...

Durant le mois de mars, ils ont organisé des stands d'information, des regroupements festifs et revendicatifs.



C'est vrai, ce n'est pas de l'info locale ! Mais en avez-vous entendu parler ? ...

.... Peut-être, si vous avez lu ces journaux là :

Le Monde : « À Paris, les sans-voix revendiquent le droit de vote des étrangers aux municipales ».

Témoignage chrétien : « Une liste de sans-voix à Paris ».

Libération : « Des sans-voix pour le droit de vote des étrangers ».

Métro : « A Paris, les Sans-voix réclament leur bulletin ».

Regards : « Municipales : les « Sans voix » veulent la parole ».

Mediapart : « Municipales : l'offensive des sans-voix ».

Bondyblog : « Les sans-voix veulent faire parler les urnes ».



La France demande aux migrants de s'intégrer tout en les excluant d'office !!

En résumé, tu es migrant, tu bosses, tu consommes, tu cotises, tu paies tes impôts en France ...et tu fermes ta gueule ! Tu es « bon français », tu planques ton argent dans les paradis fiscaux pour ne pas payer d'impôts en France, ...tu votes !!

Voilà, il y a des actions qui peuvent paraître, aux yeux de certain-e-s, inutiles, vaines, loufoques, ... mais je reste convaincue qu'elles interpellent et font avancer les prises de conscience, comme les FEMEN, les Cercles de silence, ... et tant d'autres dont on ne parle pas. On ne peut pas laisser la rue et l'info à Frigide Barjot !

Cet article a été écrit avec la complicité de ma sœur Françoise (Carrasse) membre de la liste, et aux informations et photos de ce site : <http://sansvoix-paris18.fr>. Si ceci vous intéresse, http://www.dailymotion.com/video/x1iadbu_la-liste-des-sans-voix_news



La Cie Jolie Môme est venue soutenir la liste des Sans Voix.
Elle sera présente à la Fête de la FSU 07 le Samedi 3 Mai 2014

Claire.

Ils arriveront quand même...

Paroles et musique : Compagnie Jolie Môme

d'après la "Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy : Ils arriveront quand même..." par Jacques LACOUR, Koudougou, Burkina Faso, le 5 avril 2008*

Ils arriveront quand même
Malgré les murs, malgré les mers
Malgré les murmures amers
Ou les déclarations guerrières.

Ils arriveront quand même...
Car ils sont jeunes et qu'ils n'ont rien
Pas même l'espoir que demain
Soit différent de ce matin.

Ils arriveront quand même...
Les enfants rêvant de pactole
Devant nos télé qui racolent
Mirage en boucle et paraboles.

Ils arriveront quand même...
Car nos experts savent y faire
Le travail au noir ça nous sert
Salaires aux enchères à l'envers.

Ils arriveront quand même...
Cueillir nos fruits monter nos tours
Sans rechigner, jour après jour
Hôtel minable en arrière-cour.

Ils arriveront quand même...
Car nos règles, nos lois, nos marchés
Remplissent nos supermarchés
Commerce équitable à pleurer.

Ils arriveront quand même...
Malgré les murs, malgré les mers
Malgré les murmures amers
Ou les déclarations guerrières.

Ils arriveront quand même...
Et rien ne saurait remplacer
Toutes ces vies qui sont volées
Et rien ne saurait excuser
Les rafles et les enfants traqués

Ils arriveront quand même...
Dans les citernes ou les avions
Entre les essieux des camions
Ou par-dessus les barbelés
Nos frontières électrifiées...

Ils arriveront quand même... (X4)

Printemps 1989
LA CHABRIOLE il y a 25 ans
Extraits choisis par Philippe Chareyron

1989, année du bicentenaire, la chabriole a sorti 2 numéros dédiés à cette célébration. Dans celle du printemps, on trouve un dossier complet sur la vie à St Michel en 1789. J'ai choisi un extrait sur les métiers de l'époque. On est au début du 2^{ème} mandat de François Mitterrand, le billet d'humeur de Claire nous montre que les temps n'ont guère changé : la gauche de la gauche était déjà en mode défiance vis-à-vis de l'Europe et des socialistes au pouvoir.



Le travail à St Michel (en 1789)

Avec une population qui oscille entre 900 et 1000 habitants, (962 en 1801), St Michel a une activité artisanale importante comme en témoigne la liste ci-dessous.

Les métiers de la laine et de l'habillement occupent beaucoup de monde :

Jean Paul TRANCHA est tisserand de toile, Simon PIMPIE et Mathieu CHABAL sont tisserands à Chautelôt, J. VERNET à Garayt (Commune de St Sauveur), J.L.MANDARON est peigneur de laine aux Gramailles, J.P. ROCHEGUDE et J.L. TOURASSE sont cardeurs, Louis BEAL est tanneur, Antoine DEVEYE et J.P. RAY sont tailleurs d'habits, J: TOURASSE l'est à la Teullière, J.P. BERNARD est sabotier aux Peyrets, Mathieu CHAVE à Conjols, Louis GIFFON et Jacques RIFAR sont cordonniers, Jean-Antoine MOUNIER l'est à Issantouans.

J. René VIGNAL est sérurier, J. P. ROUMEGOU est menuisier, Mathieu PALIX est maréchal ainsi que Claude BLACHIER (aux Peyrets). J.P. BONNAURE est garde-champêtre Pierre RUCHE est balayeur-clocheron, Louis BERNARD est négociant, Thomas QUINSON est cabaretier, J. Antoine BOUSSIT est aubergiste, J.P. RAY est colporteur. Louis Mathieu GAUDEMARD est notaire public ; seul lettré du pays, il n'est pas étonnant qu'il devienne le premier maire de St Michel.

A ces métiers, qui ne sont qu'un échantillon, il faut ajouter deux sages-femmes qui officient sur la commune : Marguerite BUISSON et Jeanne-Marie CHABRIERE.

A cette époque les sages-femmes sont des matrones qui exercent une activité strictement réservée aux femmes.

TRIBUNE LIBRE

HUMEURS

Ca bouge, en ce moment ! Enseignants, personnels hospitaliers, en Corse ... Et tous ces gens ont raison. Nous avons réélu un gouvernement de "gauche" sur des promesses, maintenant à eux de les tenir ... Mais voilà, il faudrait qu'ils s'en donnent les moyens. Leur dernière campagne présidentielle était basée sur l'Education ... Et, bla, bla, bla,.....et bla, bla, bla et on continue à voter des budgets minables (Education, Santé, ...) quand on les compare à celui de l'armée. Alors, soit on promet et on s'y tient, soit on continue à prendre les électeurs pour des imbéciles et plus personne n'ira voter - ou bien, à force de ne plus rien avoir à perdre, les gens descendront dans la rue...

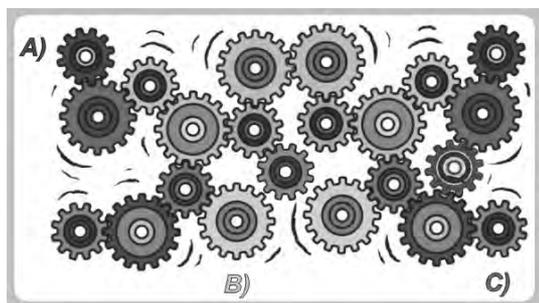
Les religieux !!! Parlons-en, au lieu de lire leur bible ou autre, ils feraient mieux de relire la déclaration universelle des droits de l'homme (c'est de bon ton en ce moment). Qu'ils croient en ce qu'ils veulent mais qu'ils n'empêchent pas les autres de ne pas y croire, de faire des films, d'écrire des livres ... Où est la tolérance ??? Je persiste à croire que la (les) religion, quelle qu'elle soit, a fait plus de mal à l'humanité que ce qu'elle a apporté de bon, et en ce moment elle est encore plus l'expression vivante de l'intolérance, de l'égoïsme et du passéisme dans ce qu'il y a de plus négatif. Je ne m'étendrai pas plus car c'est un sujet qui me tient tant à coeur que j'en remplirai des pages . Pour conclure sur ce thème, que les gens croient en tout ce qu'ils veulent mais qu'ils foutent la paix à ceux qui croient en l'homme, à la paix, à la tolérance, à la liberté ...

L'Europe, Méfiance ! Dans l'esprit de la majeure partie des gens c'est très vague ; justement peut-être car les "politiques" font tout pour garder ce flou artistique afin de faire passer tout et n'importe quoi. Il y a sûrement du bon, mais je pense qu'il va nous falloir être très vigilants quant à nos acquis sociaux. J'ai peur, vu qu'ils sont différents dans tous les pays, qu'ils aient tendance à les niveler par le bas et que, comme d'habitude, ce soient les salariés , les petits agriculteurs qui en souffrent et les patrons, les multimachins qui s'en foutent plein les poches. Bref, une Europe du fric au détriment d'une Europe des peuples ???

Claire.

solutions des jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I	S	A	P	E	R	L	I	P	O	P	E	T	T	E
II	A	G	E	N	O	U	I	L	L	E	R	A	I	S
III	P	U	N	A	I	S	I	O	N	S	■	L	E	S
IV	R	E	T	■	S	T	■	M	I	■	A	U	D	E
V	I	R	E	S	■	R	A	B	■	V	I	S	A	N
VI	S	R	■	A	L	E	S	E	R	A	S	■	S	C
VII	T	I	E	D	E	■	■	■	A	Y	■	O	S	E
VIII	I	R	R	E	S	P	O	N	S	A	B	L	E	S



B et C TOURNENT DANS LE SENS INVERSE

C	I	B	L	E	R	▼	C	R	I	B	L	E
H	A	R	G	N	E	▼	H	A	R	E	N	G
G	L	A	I	S	E	▼	A	G	I	L	E	S
T	R	E	F	L	E	▼	R	E	F	L	E	T
N	E	U	T	R	E	▼	T	E	N	E	U	R
S	O	N	D	E	R	▼	R	O	N	D	E	S
C	O	R	N	E	E	▼	E	N	C	O	R	E
R	E	U	N	I	R	▼	U	R	I	N	E	R
T	I	S	A	N	E	▼	S	A	I	N	T	E
M	I	E	N	N	E	▼	E	N	N	E	M	I

Programme des festivités à venir

- ☑ **SAMEDI 3 mai** : FÊTE de la FSU Ardèche
- ☑ **31 mai et 1^{er} juin** : CABRIOLES - Festival Jeune Public
- ☑ **DIMANCHE 8 juin** : Les SENTIERS de la Chabriole - Randonnées
- ☑ **VENDREDI 4 juillet** : Fête de l'ÉCOLE
- ☑ **Dimanche 6 juillet** : Réunion bénévoles Fête de la Chabriole
- ☑ **SAMEDI 12 juillet** : Inauguration CHABRI-ARTS
- ☑ **19 et 20 juillet** : FESTIVAL de la Chabriole et Fête au village

Passes Muraille présente

Cabrioles

Festival Jeune Public

31 Mai & 01 Juin 2014

St-Michel-de-Chabrilanoux

Courriel: passesmuraille07@gmail.com - Tél: 06 79 96 60 94 - Web: <http://cabrioles.wordpress.com>

Logos: Alpes, FALDAC, Ardelaine, ardèche LE COMITÉ GÉNÉRAL, HARGASSNER France, Terre d'Alsace

F.S.U. Les 10 ans de la FETE de la FSU ARDECHE

Samedi 3 Mai 2014

St-Michel de Chabrilanoux

A partir de 14h00: Film

15h30: DEBAT

18h00: Spectacle humour

Gilles Perret
Les Jours Heureux

L'EUROPE 10 ANS APRES LE NON.

Comment Épouser un Milliardaire

avec Erwan LECOEUR et Corinne GOBIN sociologues et politologues.

21h: CONCERTS

LA COMPAGNIE

JOLIE MÔME

ROU7,86

Repas assuré par les militants de la FSU

Tout l'après-midi Stands - Librairie - Buvette.

Vignette de soutien en vente au prix de 10 euros

sd07.fsu.fr

DIMANCHE 8 JUIN

LES SENTIERS DE LA CHABRIOLE

SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX

Pour cette 11ème édition des sentiers de la Chabriole, nous vous proposons trois nouveaux circuits. Même si les sentiers empruntés ont déjà été parcourus par nombre d'entre vous, la variété des paysages ne se dément pas, entre Vallée de l'Eyrieux et les serres qui la longent en rive gauche.

Nous vous proposons toujours la charcuterie locale que vous semblez apprécier pour que cette journée de randonnée vous laisse un merveilleux souvenir.

PRÉSENTÉ PAR LA RANDO

Faït du Chaylard

TARIF : 7 Euros
Gratuit pour les moins de 12 ans
Le prix comprend : Inscriptions + ravitaillements.

ORGANISATEUR : FJEP St Michel - St Maurice
Port: 06 46 36 16 82 / 06 81 59 25 28
patrice.martines@orange.fr

INSCRIPTION : St Michel de Chabrilanoux - Foyer des jeunes (salle polyvalente)

CIRCUIT A : 10km - Départ de 7h à 15h
Dénivelé : 350M - Facile

CIRCUIT B : 18km - Départ de 7h à 12h
Dénivelé : 800M - Moyen

CIRCUIT C : 25km - Départ de 7h à 10h
Dénivelé : 1100M - Difficile

www.otlecheylard-ardeche.com

39ème St Michel de Chabrilanoux FESTIVAL DE LA CHABRIOLE

de 12 ans gratuits - Cartes M'RA
présente : 17 € (hors frais de réservation)
entrée : 20 €
CB acceptée

SAMEDI 19 JUILLET

Dans les arènes naturelles

20h Place des Arts

22h SANSEVERINO

24h Los tres Puntos

14h00 DIMANCHE 20 JUILLET

LA FÊTE AU VILLAGE

Logos: bleu, Mairie de St Michel, Fnac, Carrefour, Géant, Magasin

Locations : Points de vente habituels et Fnac, Carrefour, Géant, Magasin
0 892 48 34 22 (0.34 ct/mn), www.fnac.com
Organisé par le FJEP St Michel - St Maurice <http://chabriole.vallo.net>